



HAL
open science

Une nuit à Paris. Une marche urbaine exploratoire de nuit dans Paris

Florian Guérin, Adrien Defrance

► **To cite this version:**

Florian Guérin, Adrien Defrance. Une nuit à Paris. Une marche urbaine exploratoire de nuit dans Paris. [Rapport Technique] UPE, Université Paris-Est; Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense. 2015. hal-01393616

HAL Id: hal-01393616

<https://hal.science/hal-01393616>

Submitted on 7 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RENCONTRES EUROPÉENNES
DE LA VIE NOCTURNE #2
#MEETEUEUROPEBYNIGHT
17 ET 18 SEPTEMBRE 2015
GAÎTÉ LYRIQUE

L'Europe a rendez-vous avec la nuit

Compte-rendu « Une nuit à Paris »

Une marche urbaine exploratoire de nuit dans Paris

Organisateurs : CSCAD, A.M.U.O.N., EuroCouncil of the Night
Rédaction et analyse : F. Guérin, A. Defrance



UNIVERSITÉ
— PARIS-EST

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

Sommaire :

A. Introduction:

.....2

B. Contexte du projet :

1. Discours d'ouverture du Conseil parisien de la nuit, Mme Anne Hidalgo, 09/02/2014 :4

2. La mise sur l'agenda politique des problématiques nocturnes, F. Guérin :4

3. Chiffres et indications sur la vie nocturne parisienne, « Night tourism in Europe », Les Pierrots de la nuit et Eurocouncil of the night, 27/05/2014 :8

C. Concept de l'exploration :

1. Les sources d'inspiration : 11

2. Les pistes d'analyse : 13

3. L'élaboration des parcours : 14

D. Déroulement de l'exploration nocturne :

1. Parcours cartographiés : 16

E. Résultats de l'exploration nocturne :

1. « Les sens des ambiances » : 17

2. « Les aménagements et dérangements urbains »19

3. « L'(in-)hospitalité nocturne » : 22

4. « Les (im-)mobilités » : 24

5. « Le (dés-)ordre urbain » : 26

F. Synthèse / conclusions :

.....28

G. Annexes :

.....32

A.Introduction :

Dans le cadre des « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » - organisées par Les Pierrots de la nuit et Eurocouncil of the night - une trentaine de participants ont traversé la ville de Paris dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 septembre 2015.

Cette exploration nocturne a permis de faire dialoguer, en marchant, des associatifs, élus, techniciens, chercheurs, architectes-urbanistes, exploitants et syndicats professionnels, entrepreneurs innovants et citoyens. Selon des itinéraires prédéfinis, chaque groupe a effectué un diagnostic urbain (descriptif et sensoriel) de cette nuit parisienne, sur la base de relevés systématiques et en allant à la rencontre des peuples nocturnes.

L'objectif principal était de créer une culture commune de la nuit parisienne, pour que chacun ait une vision *in situ* de son fonctionnement. En nous appuyant sur l'expertise des usagers, nous avons tenté d'apporter une critique urbaine collective en situation.

Nous allons présenter ici le contexte et concept du projet, la manière dont l'exploration s'est déroulée, les résultats et pistes d'actions proposées.

B. Contexte du projet :

Les Pierrots de la nuit, en collaboration avec les « chercheurs-doctorants » A. Defrance (Université Paris-Ouest Nanterre) et F. Guérin (Université Paris-Est), ont mis en place ce projet d'exploration nocturne. Il prend place à la suite du Conseil parisien de la nuit, initié en décembre 2014 par la Maire de Paris (A. Hidalgo), et marque la volonté d'une politique nocturne concertée et citoyenne.

1. Discours d'ouverture du Conseil parisien de la nuit, Mme Anne Hidalgo, 09/02/2014 :

Le discours d'A. Hidalgo permet de contextualiser les problématiques nocturnes parisiennes au moment de l'exploration.

2. La mise à l'agenda politique des problématiques nocturnes, F. Guérin :

La nuit urbaine est le lieu d'une expression des inégalités socio-économico-culturelles. Or, elle tend à devenir le temps d'une reconnaissance sociale : nuit blanche des Molières, nuit des Césars, etc. Elle est ainsi devenue le cadre de revendications. Cependant, entre le projet et le plan, la revendication et la contestation, subsiste toujours une distance idéologique. L'utilisation politique de la nuit urbaine est devenue évidente : des tags accusateurs sont réalisés la nuit, des manifestations y ont lieu, des réunions syndicales, politiques et associatives s'y tiennent et des affiches sont collées durant cette temporalité. Il s'agit de l'expression d'un véritable droit à la rue, où la participation démocratique tente d'y émerger.

Parallèlement, les politiques publiques autour de la nuit urbaine sont nées d'un vide, d'une absence de prise en compte de la nuit comme forme complexe. Des mouvements collectifs - civils et professionnels - se sont alors organisés pour soulever les problèmes sociaux liés à cet espace-temps (insécurité, problèmes de voisinage, nuisances, etc.). Historiquement, la réponse politique était répressive, ce qui ne semblait pas adapté. Ainsi, des Etats généraux ont été organisés. Ils ont permis une prise de conscience de l'économie nocturne directe et indirecte liée aux établissements de loisirs et de ses impacts pour la Ville. Il s'agissait de pointer l'évolution de l'animation nocturne qui tend à s'amoinrir, les pressions économiques et sociales (en termes de gestion du voisinage) pesant sur les établissements et la fuite présumée des « clubbers » vers d'autres villes européennes. Cependant, cette prise de conscience collective a soulevé des intérêts singuliers : les conflits entre des résidents soucieux de tranquillité et les clients des établissements de loisirs nocturnes et jeunes dans la rue, entre une vision de la nuit comme temps du repos et de la fête comme pratique pleinement culturelle.

La mise en débat public du « noctambulisme » et sa reconnaissance en tant que problème social sont en partie liés aux effets pervers d'une réglementation parfois trop rigide. Ceux-ci ont porté sur des revendications de riverains autour de nuisances (surtout sonores). Ce problème est devenu collectif par la constitution de groupes de représentants des professionnels du monde de la nuit et des citoyens. De la sorte, ce sont les riverains et professionnels de la nuit – mobilisés en collectifs – qui ont sollicité les pouvoirs publics. Ces derniers ont « repris les rênes » en mettant en place des Etats généraux, à Paris, qui se voulaient démocratiques, mobilisateurs et ouverts. A Rennes et à Genève, ils n'ont pas été organisés par le politique. La municipalité a soutenu financièrement la tenue de ces débats, mais, ce sont les acteurs de la nuit qui en sont les initiateurs.

Dans ce cadre, le problème social a été redéfini – par le politique - autour des thématiques des nuisances nocturnes, du cadre légal de la nuit, des intérêts de la nuit (économiques, sociaux et culturels) et des imaginaires et inégalités nocturnes. Le mot d'ordre politique était de permettre, ce qui a été nommé, le « vivre-ensemble ». La tenue des Etats généraux s'est soldée par quelques propositions : la nécessité d'une meilleure information, l'instauration d'un dialogue et d'une coopération, le manque de savoirs/connaissances sur la nuit urbaine et ses usages/usagers, la nécessité de solutions pratiques pour gérer les nuisances et l'insécurité, la nécessité d'un projet politique et d'un projet urbain à long terme (d'une vision globale). Le débat a dépassé le cadre politique puisque les médias s'en sont emparés. S'en est suivi la mise en place de solutions politico-administratives décidées démocratiquement. Quant aux élus locaux, ils ont manifesté leur volonté de voir s'engranger une réflexion nationale sur le sujet.

La mise en œuvre concrète des décisions a été impulsée par les autorités publiques (la Préfecture de Police à Paris) et régulateurs publics (la municipalité, puis, l'Etat) ; ils en sont les principaux financeurs. Les professionnels de la nuit participent, parfois, au financement et co-gèrent une partie des dispositifs. Les associations (de riverains, culturelles, etc.) et les professionnels de la santé, du social et de la sécurité, font partie des acteurs que l'on peut retrouver sur le terrain. Cette mise en œuvre se veut une forme innovante : entre « ritualisme » et délégation à des associations, professionnels et organisations. Il s'agit de formes de co-gestion, de partenariats entre la Ville, les experts/professionnels et les citoyens ; l'approche se trouve être dans une perspective « bottom-up ». Les instruments utilisés sont des instruments matériels (textes, projets de loi, chartes), financiers (subventions) et symboliques (discours d'entrée et de clôture aux Etats généraux, campagnes d'information). La plupart des demandes ont reçu au moins une forme de réponse politique concrète.

L'évaluation des actions mises en œuvre a pu être effectuée pour les dispositifs phares proposés par les municipalités. Cependant, ce sont les dispositifs les plus visibles et l'évaluation en est surtout quantitative et liée à la satisfaction pour les usagers. De la sorte, nous ne pouvons pas savoir si ces dispositifs résolvent les conflits entre

noctambules, professionnels de la nuit et riverains – ce qui est à la base des Etats généraux -. Or, les mesures prises ne font pas l'unanimité. Ajoutons que l'administration française – à l'origine de ces évaluations – manque d'autonomie. Ainsi, un besoin de différenciation et de qualification se fait ressentir, ainsi que la nécessité d'une vision globale à l'échelle de la Ville. Il semble que deux aspects soient superposés : la santé publique et la tranquillité publique. Ce sont à la fois les enjeux de prévention et de sécurité qui sont travaillés, dans un objectif de bien-être (les « bonnes manières » de faire la fête) et de cohabitation. Or, cela revient à confondre des normes morales et légales. L'efficacité est principalement communicationnelle et symbolique, relative au mandat municipal et aux pratiques en vogue telle que la concertation locale.

La discordance entre les objectifs initiaux issus du bas et les réponses apportées par le haut, ces déceptions citoyennes, peuvent s'expliquer en partie par la manière dont ont été organisés les Etats généraux. Nous pouvons interroger la mise en œuvre concrète : favorise-t-elle un groupe social, celui des « entrepreneurs de morale » (les groupes dominants qui impulsent les régulations morales de la vie collective, Becker, 1963) ? De plus, et à la vue des résultats évaluatifs, on peut se demander si l'approche « bottom-up » ne rend pas la mise en œuvre concrète faible et réduite à de grands principes, à des aspirations générales. En effet, ces Etats généraux n'ont pas attiré la population concernée, à savoir les noctambules. Ils présentent donc les mêmes limites que les réunions publiques organisées lors de la mise en place d'un grand projet urbain. « L'impératif délibératif »¹ énoncé depuis les années 1990, permet le retour du « local » pour compléter la démocratie représentative. Le droit à l'information est renforcé², l'administration doit se moderniser (loi Bouchardeau en 1983, circulaire Bianco en 1992, loi Barnier de 1995, loi « démocratie et proximité » de 2002, article L 302-2 du Code de l'urbanisme, etc.) et les usagers et riverains contestent le savoir des experts au profit d'un savoir d'usager (mouvement des castors, luttes urbaines, etc.). Les Etats généraux respectent ces trois points : une demande d'information de la part des citoyens autour des actions résultant des débats et d'une connaissance plus pointue du phénomène en question ; une administration qui doit évoluer pour mieux évaluer et répondre aux problématiques actuelles ; des associations d'usagers qui revendiquent des droits et s'invitent dans les débats. Les avantages en ont été le libre accès des supports de communication (surtout grâce à Internet), une volonté d'écoute de la part des municipalités et la mise en place d'un dialogue en face à face, la réunion de divers types d'acteurs et de revendications, la mise en place d'une relation de confiance entre élus, professionnels et riverains et l'élaboration d'un projet dans la durée. Cependant, la participation y a été limitée en termes d'hétérogénéité des publics, ce sont des personnes déjà engagées (dans d'autres instances) qui sont intervenues et le cadre normatif de ces Etats généraux a pu empêcher la prise de parole en public. Ainsi, ce sont les individus déjà actifs qui participent ou prennent la parole, ceux ne possédant pas les

¹ BLONDIAUX, L., SINTOMER, Y. (2002), « L'impératif délibératif ». *Politix*, vol. 15, n°57, pp. 17-35

² BENVENU, N. (2006), « Le débat public en ligne. Comment s'équipe la démocratie dialogique ? ». *Politix*, n° 75, pp. 103-124

ressources nécessaires pouvant être exclues du débat ; et l'articulation entre la concertation et le projet ne paraît pas toujours évidente. De la sorte, pour favoriser la collaboration, il ne suffit pas de réunir des personnes ou de disposer d'un bel outil ; il faut développer l'autonomie et la maturité, des conditions d'efficacité du travail collaboratif. Collaborer est propice à apprendre à penser, mais, savoir collaborer n'est pas inné. Cela fait appel à la mobilisation combinée d'habiletés cognitives et métacognitives, de compétences sociales, d'attitudes psychologiques et de dispositions affectives.

Nous avons pu relever certaines ambiguïtés de départ :

- la nuit ne serait qu'économique si l'on se réfère aux collectifs formés par les professionnels de la nuit et les citoyens
- les « noctambules » ne seraient que des clients d'établissements de loisirs nocturnes
- la volonté de faire « vivre » la nuit est mise en avant, or, contradictoire par rapport aux demandes des riverains
- le bruit ne semble être qu'un prétexte à des revendications plus profondes.

Sur ce dernier point, nous avons fait l'hypothèse qu'il s'agissait de revendications portant sur trois points : une injonction sécuritaire (d'ordre et tranquillité publiques) liée à la peur de l'Autre qui a des pratiques d'occupation de l'espace urbain divergentes aux siennes ou en désaccord en cet instant ; le désir pour la jeunesse de ne pas construire une socialisation alternative ; le désir d'un cadre de vie semblable à une accession pavillonnaire dans un quartier tranquille avec la proximité des services et commerces. Une des causalités en pourrait être la méconnaissance pratique des nuits urbaines actuelles (hormis par le vecteur des médias).

Des évolutions sont tout de même à noter, depuis la prise en compte des problématiques nocturnes :

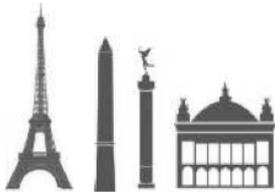
- la nuit est abordée dans sa transversalité, à la fois économique, sociale et culturelle
- la contradiction entre la volonté de faire « vivre » la nuit et les demandes des habitants est prise en compte
- les problématiques d'insécurité nocturne, d'éducation de la jeunesse et d'accessibilité sont gérées
- le manque de connaissance des pratiques nocturnes est une problématique entendue.

Ajoutons que les « noctambules » ne sont toujours considérés que dans le sens des clients.

Investir la nuit parisienne est, ici, une proposition permettant de croiser les regards entre les acteurs de ces instances liées à la régulation des nuits urbaines. Les horizons variés des profils, le fait de traverser des espaces-temps souvent méconnus et la

rencontre des usagers des nuits parisiennes permettent de faire émerger un diagnostic partagé et des pistes d'action, de comprendre de l'intérieur le fonctionnement des nuits parisiennes. Nous pourrions ainsi dépasser les dialectiques entre légitime et illégitime, ouverture et fermeture, public et privé, jour et nuit.

3. Chiffres et indications sur la vie nocturne parisienne, « Night tourism in Europe », Les Pierrots de la nuit et Eurocouncil of the night, 27/05/2014 :



Une ville à taille humaine mais à très forte densité

- 2 249 975 hab
- 105,40 km² -> Forte densité de population : 21 347 hab./km²
- 44 parcs & jardins
- 27 millions de visiteurs français et étrangers



Le tourisme, secteur majeur de l'activité économique parisienne :

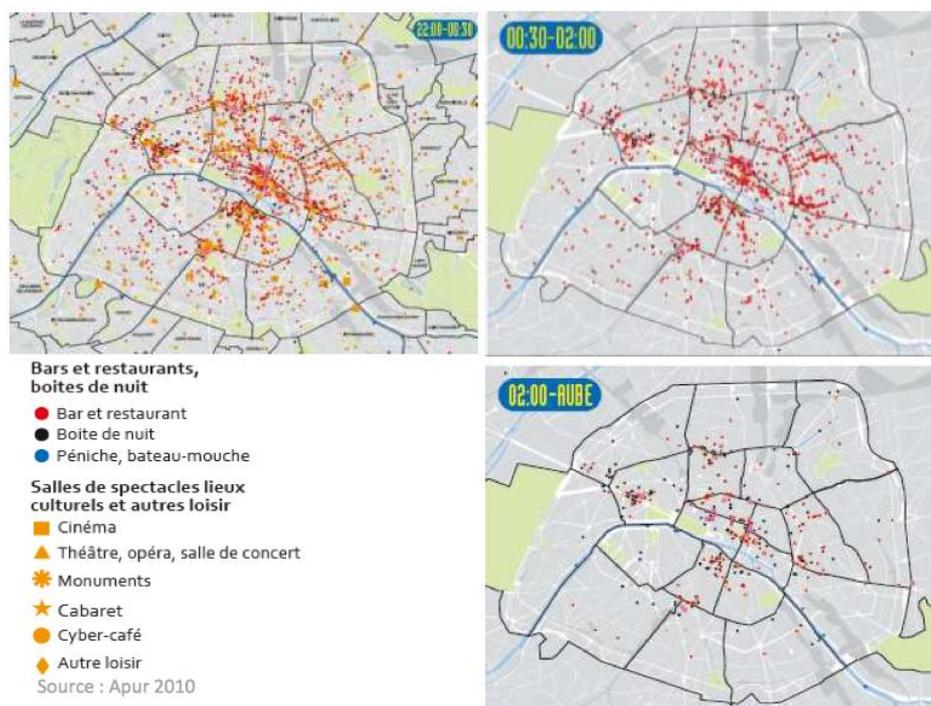
140 000 emplois directs et presque autant d'emplois induits
8 milliards d'euros de retombées économiques
30 millions d'euros de recettes fiscales liées à la taxe de séjour



Forte représentation des jeunes adultes : 20-34 ans
La part des - de 20 ans peu élevée : 19,5% de la population
125 nationalités
15% de personnes de nationalité étrangère
30% sont originaires de l'UE

Les activités « sorties la nuit » ne provoquent le séjour à l'étranger que de façon marginale (3,9%)
Pourtant, les visiteurs apprécient l'offre festive parisienne une fois sur place : la pratique « sorties la nuit » est importante 18,3% des étrangers

- 67 salles de concerts
- 187 théâtres & cabarets
- 285 écrans de cinéma
- 3 opéras
- 150 musées
- 171 clubs (Ile-de-France)
- 9420 bars, restaurants



Offre différenciée selon les zones géographiques :

22h00 - 00h30 : les lieux culturels ou festifs constituent les pôles d'attraction de la nuit

00h30 - 02h00 : l'offre nocturne se concentre autour des bars, restaurants et clubs

02h00 : fermeture des débits de boissons / environ 800 établissements restent ouverts, concentrés sur quelques pôles



14 lignes de métro 05h30 - 01h00 en semaine
02h15 le week-end
Même tarif jour & nuit



1,70€ le trajet



500 bornes d'appels taxis
Tarifs élevés : 2€20 + 0,89€/km
Course minimum 6€



1200 stations vélib accessibles 24h/24 et 7j/7
sur tout le territoire



47 lignes de bus 7j/7 de 00h30 à 05h30 :
2 lignes circulaires dans Paris
37 lignes au départ de Paris vers la petite et la grande couronne
8 lignes traversantes banlieue-banlieue

Réseau noctilien / noctibus :

Augmentation notable des fréquences 4/h (contre 2/h)

Fréquentation en hausse 3.9 millions en 2004 / 8 millions en 2008

Le travail de nuit à Paris

- 37,3% des actifs à Paris entre 20h00 et 05h00 du matin dans le domaine des transports, de la logistique, de la santé, de la sécurité, du gardiennage, du nettoyage, etc.
- Soit 600 000 individus dont 230 000 travailleurs (13.7%) au cœur de la nuit entre minuit et 05h00 du matin

- Le Paris des transports regroupe 6% des travailleurs de nuit
- Le Paris de garde : 27,8%
- Le Paris des commerces : 8,3%
- Le Paris des services aux entreprises : 33%
- Le Paris festif : 13,1%

Focus Paris festif

- Le Paris festif regroupe 83 000 personnes
- L'activité la plus importante est la restauration qui regroupe à elle seule la moitié des effectifs du secteur
- Hôtellerie, soit 24% du secteur
- Les arts du spectacle 11% du secteur

1600

entreprises qui participent
à la vie nocturne & festive

1,4

milliards d'€ de chiffre
d'affaires consolidé par an

171

discothèques & clubs
en Ile-de-France

300

événements / soirs
plus de 100 concerts / soirs

426

labels

62

festivals en Ile de France



French touch

Laurent Garnier, Martin Solveig,
Air, Daft Punk, Laurent Wolf, Justice,
Phoenix

Soirées privées éphémères à

l'initiative d'organiseurs de soirées :

- We love Art
- La Clique
- Dimuschi
- Flash Cocotte

Lieux emblématiques de la musique électronique :

- Social Club
- Rex Club
- Soirées Concrète

Mutation de l'offre

Offre globale restaurant/bar/club

- Bellevilloise
- ShowCase
- Wanderlust
- Le YoYo

Premières mesures :

Ouverture nocturne de centres d'animations,
Lancement du site officiel bilingue de la nuit parisienne Paris Nightlife,
Lancement du dispositif de médiation nocturne Les Pierrots de la Nuit,
Expérimentation d'espaces mobiles d'information et de prévention sur les risques liés à
la fête avec Fêtez Clairs, etc.

Professionnels de la nuit mobilisés et structurés :

CSCAD, Réseau MAP, Technopol, SNEG & Co, PRODISS, Fêtez Clairs, etc.

C. Concept de l'exploration :

Ce type d'exploration nocturne, en marchant, permet de réaliser une critique urbaine en situation. La marche urbaine, en tant qu'expérimentation méthodologiquement structurée, permet une analyse urbaine *in situ*, en prise avec la réalité, à un niveau microsocial. Le marcheur se pose à l'échelle de l'objet d'étude. Il traverse divers espaces urbains afin de les comparer et de comprendre le fonctionnement global de la vie nocturne parisienne, et ne se concentre pas exclusivement sur quelques spots festifs et problématiques. Le fait d'être en collectif permet de partager les expériences vécues entre les divers participants, de recouper les points de vue pour éviter le biais d'un seul observateur (de ses caractéristiques individuelles) et d'enrichir les observations.

1. Les sources d'inspiration :

En nous appuyant sur des méthodologies d'analyse sensible du territoire, nous allons définir la méthodologie des marches urbaines exploratoires que nous avons mise en place, ses contours et apports. Nous verrons alors les enjeux de l'articulation entre, ce que nous appelons, une chrono-cartographie sensible et un diagnostic urbain des nuits parisiennes, soit une articulation entre une optique objective et subjective.

L'espace-temps nocturne a été longtemps oublié par les réflexions sur le fonctionnement urbain, le développement des territoires et la gestion dans les usages des espaces urbains. Alors que les artistes l'avaient investi depuis bien longtemps (L. Gwiazdzinski, 2005), les aménageurs et chercheurs ne l'ont considéré qu'à partir des années 2000-2005, malgré le travail pionnier d'A. Cauquelin datant de 1977. En effet, les travaux suivants ont surtout porté sur l'éclairage nocturne, où le vocabulaire (autour de « la fée électrique ») rappelle le côté « magique » de cette technique³ et l'objet rappelle l'intérêt artistique du clair-obscur⁴, dont l'articulation permet de dessiner les nuits urbaines via des jeux d'obscurité.

Afin d'articuler les premiers savoirs sur les nuits urbaines contemporaines à l'action publique, une technique d'explorations urbaines a été mise en place par M. Armengaud et L. Gwiazdzinski dès les années 1990. L'objectif était davantage politique que scientifique : interpeler les pouvoirs publics sur l'importance d'une temporalité nocturne délaissée, les faire dialoguer avec d'autres types d'acteurs (artistes, urbanistes, chercheurs, citoyens, etc.) et envisager des innovations en termes d'aménagement urbain afin de permettre une hospitalité urbaine. Ces traversées étaient clairement envisagées sous un prisme sensible, une sorte de relevé systématique des sensations et

³ Le vocabulaire se spécifiera par la suite, notamment autour de la professionnalisation de nouveaux acteurs, tels que les « urbanistes lumière »

⁴ Une technique de peinture à l'huile apparue dès la Renaissance en Occident

impressions procurées par les lieux traversés (L. Gwiazdzinski, 2006). Malgré tout l'intérêt de cette démarche, il nous semblait que la construction des outils possédait quelques lacunes. En effet, les « interviews d'habitant-e de la nuit » étaient construites à partir de pseudo-questions larges, déconnectées de l'univers symbolique des interrogés et menant à la construction superficielle de dichotomies et catégorisations non forcément partagées. Ainsi, les résultats étaient de faible portée et généraux, et les participants étaient encouragés à livrer des pistes d'action dès le lendemain, sans analyse préalable des données recueillies. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas plutôt de faire valider des catégorisations préconstruites que d'analyser les nuits urbaines spécifiques à chaque contexte.

Ainsi, d'autres méthodes ont été développées et éprouvées pour analyser les effets sensitifs d'un milieu sur l'individu, et inversement. Initiées au CRESSON, elles consistent en une mise en récit du parcours en temps réel, ainsi que des interactions avec le milieu et ses « prises ». La méthode des « parcours commentés » de JP Thibaud (2001) permet d'analyser un espace urbain en évitant le biais des caractéristiques individuelles de l'observateur (qui débute par décrire sa propre expérience sensible). La « méthode des itinéraires » (JY Petiteau, E. Pasquier, 2001) est proche. Il s'agit, pour le participant, d'énoncer les souvenirs et ressentis provoqués par la réalisation du parcours (donc qui retrouvent au présent une évidence première). Ces techniques d'enquête permettent d'avoir accès aux micro-rituels du quotidien et de mettre en évidence le caractère contextuel des conduites sociales. Néanmoins, il peut sembler artificiel de verbaliser le processus menant à prendre des microdécisions parfois non conscientes et une « fracture sociale » est visible entre les participants ayant la compétence de décrire leurs ressentis ou non. Ainsi, il est possible de retrouver des prénotions portant sur le lieu et inculquées par le participant mais ne lui correspondant pas. Se pose également la question de l'habitude, la routine, qui rend le parcours « intime » pour le participant le pratiquant quotidiennement et change son rapport au lieu, par rapport à un Etranger au sens large.

Il semble que ces développements fassent suite aux critiques du mouvement moderne, notamment à la formalisation des « dérives urbaines » de Guy Debord. Il s'agit d'effectuer une carte des reliefs « psychogréographiques », c'est-à-dire, du rôle des coupures du tissu urbain sur la réalisation d'un parcours qui se veut aléatoire, mais, est dirigé par l'habitude de l'individu et sa perception de l'ambiance urbaine du milieu traversé (donc des sollicitations du terrain). L'objectif est de modifier les pratiques urbanistiques, afin de supprimer les marges interstitielles, soit une critique des espaces réels, représentés et vécus. Néanmoins, ces dérives ne semblent pas pouvoir s'effectuer de nuit, la fatigue amenant à l'abandon (GE Debord, 1958).

Ces méthodologies d'explorations urbaines sont de véritables critiques de la société moderne. Elles permettent une compréhension du monde contemporain à partir de l'analyse de ses continuités/discontinuités historiques d'avec la société moderne, en

termes politiques, technico-économiques et identitaires. Il s'agit d'analyser les ruptures dans l'organisation des rapports sociaux entre la modernité « classique » occidentale et le temps présent. L'aménagement urbain - jouant un rôle sur les comportements humains - en serait le principal marqueur. L'aménagement de l'espace produit des effets sur la forme sociale, la mise en scène des groupes sociaux. Mais, ces espaces sont également sans cesse réappropriés, de manière éphémère, par l'affirmation des besoins propres à une population. Ainsi, l'espace est l'ensemble des relations qui unissent les individus à leur environnement et qui fondent l'identité du groupe. Il est symbolisé, chargé de sens. Il s'agit d'un « habiter », d'un espace « vécu » et « représenté », soit un espace différencié. Or, cette différenciation, ce « vécu », semble problématique au niveau de critères d'hospitalité urbaine, notamment de nuit. Ainsi, les explorations urbaines ont tenté de mettre à jour ces problématiques pour envisager une autre ville. Pouvant être perçus comme subversifs, à contre-courant, ces explorations ont permis une reconfiguration de la perception sociale des phénomènes étudiés, en réinterrogeant les catégories analytiques usuelles (en sciences sociales et dans le langage commun), via des moyens innovants et peu communs.

Afin d'affiner la méthodologie de diagnostic urbain, nous nous sommes appuyés sur deux types de méthodologies. Les « diagnostics en marchant » sont des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et permettant de faire appel à l'expertise d'usage des habitants d'un lieu afin de permettre un réaménagement adapté. Néanmoins, il s'agit d'une vision fonctionnaliste, basée sur les matrices SWOT (pour forces, faiblesses, opportunités, menaces). De plus, cette évaluation *ex ante* de définition des axes stratégiques ne permet d'interroger qu'un domaine d'activité et non pas d'obtenir une vision globale. Enfin, elle est souvent mise en œuvre de manière partielle et peu aboutie. De leur côté, les « promenades sociologiques » de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2013) sont une manière de rendre intelligible ce qu'ils appellent le « chaos urbain », c'est-à-dire, les principes d'organisation du monde social. Riches de significations et porteuses d'une dimension souvent oubliée : l'histoire sur le temps long des phénomènes et transformations donnés à voir, elles ne sont cependant pratiquées que par ce couple de chercheur qui nous livrent un portrait de Paris assez général et pouvant sembler assez pauvre.

2. Les pistes d'analyse :

L'objet de l'exploration nocturne est d'étudier l'articulation entre les quatre dimensions suivantes :

- la manière dont un espace-temps est pensé au niveau de son aménagement, désigné et promu
- la manière dont cet espace-temps est géré et utilisé, vécu par ses usagers
- la perception sensorielle des propriétés objectives d'un objet qu'en ont les usagers
- la différenciation d'avec les attentes initiales des usagers.

Cette articulation permet une compréhension complexe de l'urbanité nocturne occidentale.

De la sorte, ce diagnostic collectif vise à identifier les interactions entre :

- la conception et l'aménagement des espace-temps urbains (configuration, mobilier, etc.)
- la gestion de l'espace urbain (propreté, entretien, maintenance, sécurité, etc.)
- les usages (signes visibles d'appropriation, de dysfonctionnement, de conflits ou de dégradation, etc.)
- les discours sur ces espaces-temps, pour leur promotion et la manière dont ils sont perçus.

3. L'élaboration des parcours :

Six itinéraires ont été créés pour ce projet d'exploration nocturne. Ils démarraient en périphérie de Paris et se terminaient dans l'hyper-centre. Ils ont été élaborés en ayant pour idée de traverser un ensemble de lieux incontournables, aux ambiances et peuples variés, dont des espaces-temps vides.

Les lieux de la vie nocturne ont été sélectionnés à partir de la connaissance qu'en ont les organisateurs de l'exploration nocturne et des contributions de participants au Conseil de la nuit parisien (17 contributions venant d'associations, services de la Ville et commerçants). Puis, le tracé a été effectué en prenant soin de croiser six thématiques (relatives aux thématiques des Etats généraux de la nuit et du Conseil de la nuit) :

- Mobilités & transports / Circulation & stationnement
- Loisirs & Nouveaux espaces pour la nuit
- Travail de nuit & Commerces de proximité
- Sécurité & prévention / Discriminations & marginalité
- Voirie / Espaces verts / Ambiances (éclairage, etc.) / Mobilier urbain
- Services aux publics / Informations sur la vie nocturne / Signalétique.

Le choix de réaliser cette exploration un jeudi tient à plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agissait, en pratique, de permettre d'assurer la présence d'un maximum de participants pour la restitution se déroulant le lendemain. De plus, au niveau scientifique, il apparaissait intéressant de pouvoir observer le jeudi ou vendredi afin de comprendre le chassé-croisé dans la rue entre les derniers noctambules et premiers travailleurs. Enfin, le jeudi soir, spécifiquement « réservé » aux soirées étudiantes, semble en perte de vitesse en termes de chiffre d'affaire et de fréquentation pour les établissements de loisir nocturne.

D. Déroulement de l'exploration nocturne :

Rappel des objectifs de l'exploration urbaine nocturne :

- Collecter des informations spatio-temporelles sur les usages et les flux
- Recueillir des données qui permettent de mieux connaître l'offre nocturne et la demande
- Interroger les représentations et pratiques nocturnes des noctambules
- Formuler des propositions pour améliorer la nuit, faire émerger des idées et des recommandations.

Afin de permettre sa réalisation, nous avons constitué des équipes de 8-10 individus, en équilibrant - pour chaque parcours - les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, lieu de résidence, profession) et les degrés de connaissance de la nuit parisienne. Dans chaque équipe, trois rôles ont été désignés : le chef d'équipe qui coordonne l'exploration (itinéraire, explications méthodologiques, etc.), un secrétaire qui récupère l'ensemble des données collectées par l'équipe, un orateur qui synthétise l'exploration lors de la restitution.

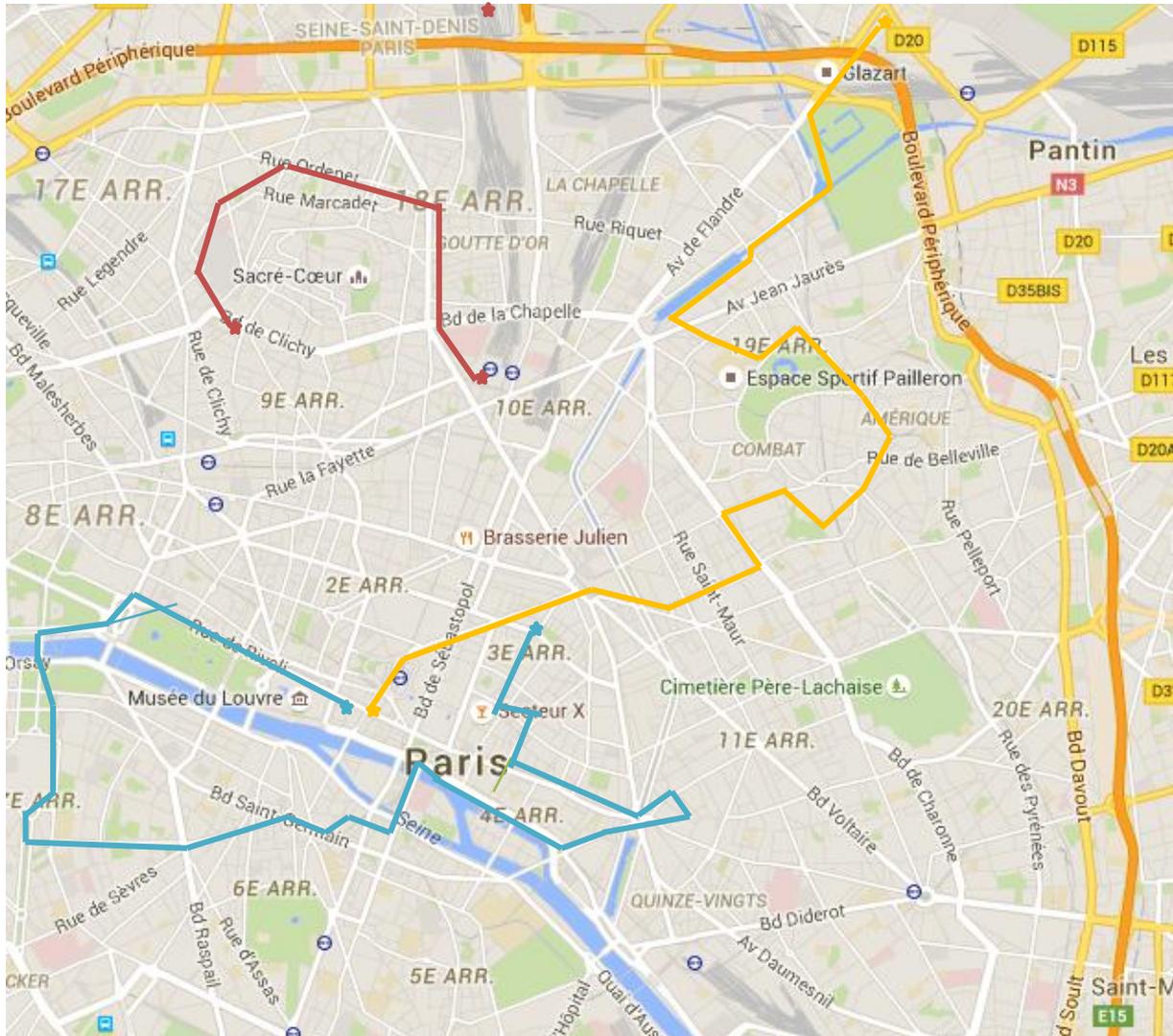
Au préalable des explorations, les participants ont signé un accord de confidentialité afin de garantir le respect de l'éthique du chercheur, des informateurs et du terrain. Il leur a ensuite été remis :

- un badge « Paris a rendez-vous avec la nuit » afin d'être identifiés et de faciliter le contact avec les personnes rencontrées
- une feuille de route synthétique comprenant un itinéraire cartographié, des « balises » étapes et numéros d'urgence
- un carnet d'exploration comprenant 4 grilles d'observation « fixe » et directe (en des points précis de l'itinéraire), 3 grilles d'observation « flottante » (correspondant à une partie de l'itinéraire, chacune d'environ 10 minutes de marche), 3 grilles d'interviews de commerçants ou travailleurs nocturnes, 5 questionnaires pour interroger des noctambules, 1 carte mentale avec commentaire à remplir à la fin de l'exploration, 1 grille de restitution collective pour le lendemain.

Le départ s'est effectué vers 22h30, à pied ou en minibus (pour rejoindre les points de départ des explorations), et les explorations se sont terminées entre 04h30 et 05h30, pour les plus résistants. Chaque équipe circulait ensemble le long de l'itinéraire prédéfini. Des photographies ont été prises et partagées sur les réseaux sociaux via le hashtag « #MeetEuropeByNight ».

1. Parcours cartographiés :

⇒ C'est le nord, l'est et le centre de Paris qui ont davantage été parcourus.



Légende :

- : Equipe jaune
- : Equipe rouge
- : Equipe bleue

E. Résultats de l'exploration nocturne⁵ :

L'analyse repose sur le dépouillement des données récoltées par les 28 participants à l'exploration nocturne. 7 observations fixes ont été réalisées en remplissant des grilles d'observation préconçues⁶:

- au Carreau du Temple (place Nathalie Louise, 22h45) ;
- au Parc de la Villette (devant la Halle, 00h15) ;
- à la Goutte d'Or (place Charles Bernard, 01h48) ;
- à la Place des Fêtes (pyramide, 02h15) ;
- à la Place Saint-Michel (02h18) ;
- au croisement entre le Boulevard de la Villette et le Boulevard de Belleville (03h20) ;
- au Carrousel du Louvre (04h45).

7 observations flottantes ont été réalisées en remplissant un tableau relatif aux catégories d'analyse :

- au niveau du Marais (rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 23h34-23h55) ;
- sur le parvis de la Gare du Nord (23h45-00h00) ;
- à Château d'eau (00h20-00h45) ;
- à Bastille (rue de Lappe, 00h45-01h30) ;
- au niveau du Grand Belleville (02h45-03h05) ;
- aux Invalides (03h30-03h50) ;
- au niveau d'Oberkampf (03h45-04h00).

15 noctambules ont été interrogés au moyen d'un questionnaire fermé et 11 travailleurs de nuit selon une grille d'interview aux questions ouvertes.

9 participants ont réalisé une carte mentale suite à l'exploration nocturne.

Une restitution collective, le lendemain, a permis de recouper les informations et, pour les chercheurs, de mieux comprendre le parcours effectué par les autres équipes.

L'analyse se veut qualitative et thématique, en fonction des axes présentés précédemment.

1. « Les sens des ambiances » :

Dans cette partie, il s'agit de comprendre le rôle des ambiances dans l'espace urbain nocturne. L'« ambiance » est une notion du sens commun se révélant être complexe. Elle est composée de trois dimensions :

- le sensible (ce qui est repérable par les sens de l'humain),
- le perçu (comment est qualifié ce qui est repéré en termes d'expérience esthétique),

⁵ cf. Annexe pour l'ensemble des résultats détaillés

⁶ cf. Carnet d'exploration pour l'ensemble des outils : grilles d'observations fixes, d'observations flottantes et d'interviews

- le vécu (comment se déroule l'expérience en situation en termes de confort).

M. Miranda (2010) définit l'ambiance comme : « *La mise en scène sur un site spécifique d'un stimulus élaboré à travers un ensemble d'éléments – physiques, sensibles, et psychologiques – qui enveloppe les usagers leur conférant un certain confort tout en influençant leur expérience sur le site, c'est-à-dire, influençant : (1) l'interprétation et la représentation qu'ils se font du site et (2) leur comportement sur ce site* ».

Cela nous permettra de revenir sur la dimension ambiguë entre :

- d'un côté, la perception sensorielle de l'ambiance en termes de nuisances (du fait des activités nocturnes festives entrant en contradiction avec la nécessité du sommeil nocturne),
- et, d'un autre côté, la contemplation d'un monde sensible nocturne spécifique par rapport au jour.

L'**ambiance urbaine** (la mise en scène d'un espace à un temps donné) joue un **rôle certain sur le sentiment de confort et de sécurité**. En effet, la perception sensible d'une maîtrise des ambiances, d'une gestion et des usages d'un espace traversé de nuit, modifient la représentation de cet espace pour un observateur extérieur et, sans doute, son comportement.

Le sentiment de sécurité et de confort (l'ambiance agréable) est lié à :

- un éclairage urbain équilibré (dans l'intensité, la coloration, les sources et leur nombre), respectant les zones d'ombres mais permettant de tracer des cheminements (donc adapté au territoire)
- une ambiance sonore équilibrée, avec un fond sonore continu de circulation et des discussions d'intensité moyenne
- un espace propre (ce sera surtout au début de la nuit et dans un espace peu utilisé)
- une appropriation humaine, principalement de noctambules, dont l'identification socio-culturelle est sécurisante pour l'individu
- une animation du lieu relative aux attentes portant sur cet espace-temps : animation commerciale et conviviale dans des espaces festifs ; calme dans des parcs.

Le sentiment d'insécurité et d'inconfort (l'ambiance désagréable) est accentué par :

- un éclairage urbain non adapté
- une rupture brutale dans le fond sonore (perception variant en fonction de la temporalité, de la forme urbaine et de l'emplacement géographique)
- un espace perçu comme peu/pas propre (surtout dans des quartiers historiquement populaires du point de vue des conditions socioéconomiques, animés de nuit, après 02h30 et du fait de la présence de : déchets alimentaires, encombrants et souillures qui font partie des éléments considérés comme les

plus « sales » ; et de corbeilles de rue qui débordent et déchets en nombre important dans la rue)

- un nombre d'agents de sécurité trop important, avec une attitude peu conviviale et un comportement trop actif (signifiant un espace sous tensions)
- une appropriation humaine d'immobilisme et de marginalisation (sans-abrisme et alcoolisation), et dont l'identification socio-culturelle est insécurisante pour l'individu ou une non-appropriation humaine (un « vide »)
- des signes visibles de tension.

Nous pouvons également noter que l'ambiance olfactive semble avoir un rôle peu signifiant, sauf aux extrêmes ; qu'il y a peu d'agents d'entretien et de sécurité visibles de nuit dans Paris et peu de dégradations de l'espace urbain, hormis des affiches sauvages et potelets enfoncés (ou des problématiques très localisées).

La Place des Fêtes, la Goutte d'Or, Bastille, le Grand Belleville, la Gare du Nord et Château d'eau semblent des espaces plutôt perçus comme inconfortables ; alors que le Carreau du Temple, Saint-Michel, Oberkampf, le Marais, le Parc de la Villette et Invalides semblent des espaces plutôt perçus comme confortables. Ainsi, les **quartiers** caractérisés socio-économiquement par une population résidentielle historiquement **populaire ou précaire** semblent davantage perçus comme **inconfortables** que les quartiers centraux et festifs. De même, nous pouvons noter que **la soirée et le début de la nuit** sont davantage propices à une **perception confortable** de l'espace traversé, alors que **le cœur de la nuit** (surtout aux alentours de 02 heures) sera plus propice à une perception plus **inconfortable** de l'espace traversé.

Enfin, il est important de noter qu'un seul critère ne permet pas de qualifier un espace-temps comme étant plus ou moins confortable, mais, c'est la **conjonction de critères** marqués qui concourant à donner ce sentiment, avec une **relative importance de l'expérience individuelle passée** (représentations d'un espace-temps plus ou moins chamboulées).

2. « Les aménagements et dérangements urbains » :

Dans cette partie, il s'agit de comprendre le rôle de l'aménagement urbain dans l'espace nocturne. C'est une notion polysémique, relevant d'échelles variées. Il sera ici compris en tant que l'ensemble des dispositifs techniques et de gestion d'un espace urbain (à l'échelle d'une rue) mis en place pour arranger, mettre en valeur et adapter cet espace à un groupe d'usagers définis.

Cela nous permettra de revenir sur la dimension ambiguë entre :

- la mise en place d'un mobilier urbain et un design urbain confortables et ergonomiques pour tous,

- et les détournements d'usage des aménagements, marquant des formes de production et appropriation urbaines.

Il s'agit donc d'avoir un regard sur le rapport aux objets techniques qu'en ont les usagers, où les univers d'objets sont mouvants (et nécessitent des modes d'emploi) et les modes de vie sont différenciés, soit un ensemble de comportements qui ne se recouvrent pas en fonction du temps, de l'espace et de l'interagissant (individuel ou collectif) concerné.

L'aménagement urbain joue un **rôle** sur les **usages effectifs**. En effet, l'arrangement d'un espace urbain et sa gestion modifient la manière dont il sera utilisé et approprié à un instant t (de par les « prises » qu'il offre).

Les restrictions d'appropriation en décalage avec l'aménagement urbain sont favorisées par :

- un mobilier urbain dense et homogène (centre de Paris)
- un mobilier urbain bien entretenu et propre (renouvellement pour un mobilier moderne et innovant dans le centre)
- un équipement satisfaisant en corbeilles de rue (sur tout le territoire)
- un mobilier urbain adapté aux usages nocturnes : bancs bien placés, etc., souvent « augmentés » pour mieux correspondre au besoin présent
- l'aménagement de places/placettes et parcs avec des dispositifs de relaxation, décoration et repos
- des dispositifs d'information événementielle institutionnalisés (colonnes Morris dans le centre urbain et panneaux institutionnels dans les espaces culturels)
- des dispositifs (qui seront perçus négativement) empêchant un usage (dispositifs anti-SDF, pics, etc.)
- un traitement du sol respectant l'usage et l'histoire du lieu (tel que le pavage)
- une zone semblant cohérente dans l'aménagement global.

Les possibilités d'appropriation en décalage avec l'aménagement urbain sont favorisées par :

- un mobilier urbain peu dense et différencié (zones éloignées du centre et périphérie)
- un mobilier urbain vieillissant (zones éloignées du centre)
- la combinaison entre des corbeilles de rue débordantes et des bacs à ordures ménagères (en soirée), voire des encombrants, survalorisant le déchet dans l'espace visuel
- un mobilier urbain inadapté ou absent pour les usages nocturnes : utilisation d'autres dispositifs urbains pour s'asseoir si le dispositif est absent ou placé de manière visible (escaliers, bordures, barrières, scooters, etc.) ; pour uriner (après 02 heures) si les commerces et sanisettes sont fermés (portes cochères, voitures, etc.)

- des usages considérés comme illégitimes/marginaux par les pouvoirs publics : dormir dans la rue (utilisation des seuils commerciaux), se prostituer (utilisation des entrées d'immeubles dans un jeu de visibilité/invisibilité), effectuer un acte sexuel (utilisation de bosquets)
- des zones festives, étroites et « piétonnisées » informellement, où les terrasses de cafés/bars sont peu aménagées, voire inexistantes, et remplacent les dispositifs de repos
- un aménagement en décalage avec son mode de vie et/ou considéré comme peu convivial (repeindre des potelets, tagguer des murs, etc.)
- une absence de dispositifs d'information événementielle institutionnalisés dans les zones festives (affiches sauvages et flyers de bars, clubs, etc., sur les murs, box de la poste, potelets, voitures, etc.)
- un mauvais entretien des trottoirs (avec aucun dispositif de remplacement en cas de chantier) ou en décalage avec les usages (le pavage de la Gare du Nord peu carrossable)
- une zone semblant manquer de cohérence dans l'aménagement global.

Nous pouvons noter que Paris est une ville relativement bien équipée en mobilier urbain et que ce dernier est bien entretenu. Cependant, il semble en décalage avec les usages et besoins nocturnes en Ville.

Les **quartiers éloignés** du centre et aux conditions socio-économiques des riverains historiquement plus « **populaires** » (la Porte de Pantin, le Grand Belleville, la Place des Fêtes, etc.) semblent des espaces où les **possibilités d'appropriation en décalage** avec l'aménagement urbain sont favorisées. Les **zones festives** (Bastille, Oberkampf, place Saint-Michel, etc.) et les zones **faisant lien** entre des zones festives (République, croisement entre le boulevard de la Villette et celui de Belleville, etc.) semblent favoriser des **formes d'appropriation en décalage** avec l'aménagement urbain mais **liées à la fonction principale** du lieu en soirée. Les **zones très centrales** (le Marais, Invalides, le Carreau du Temple, etc.) semblent des espaces **moins favorables** aux possibilités d'appropriation en décalage avec l'aménagement urbain. De même, nous pouvons noter que **la soirée et le début de la nuit** sont **moins propices** à des usages en **décalage** avec l'aménagement urbain, que le cœur de la nuit. Cependant, il semble que la présence humaine et l'animation commerciale puissent jouer un rôle dans les formes d'appropriation.

Enfin, c'est la **conjonction de critères** qui concourant à donner ces possibilités d'expression de l'usage.

3. « L'(in-)hospitalité nocturne » :

Dans cette partie, il s'agit de comprendre le rôle de l'hospitalité urbaine nocturne. L'« hospitalité urbaine » est une notion complexe, dont nous nous servirons spécifiquement pour le temps nocturne. Selon I. Joseph (1997), l'hospitalité consisterait au fait d'accueillir l'homme en trop en faisant preuve de charité et au fait de respecter les formes d'autorégulation d'un monde commun, suivant un principe de réciprocité. En ville, l'hospitalité consisterait en l'accessibilité des systèmes d'activité, à la fois physiquement (pour les handicapés, poussettes, etc.) mais aussi cognitivement (implantation de modes d'emploi) et sensiblement, soit relevant de l'aménagement urbain (dispositifs techniques et de gestion). Cependant, la ville différencie, elle produit une hybridation culturelle, donc, l'activité urbaine se situe dans l'expérience. Ainsi, l'hospitalité se traduirait en ville par un engagement minimal de courtoisie visuelle (« inattention civile ») et l'utilisation de banalités d'usage de politesse, soit l'équilibre entre un droit à la considération et un droit à la tranquillité. Mais, il faut accepter de ne pas comprendre l'Etranger et apprendre à accueillir son univers de signification (langue, mode de vie, etc.) dans notre propre univers de signification, quitte à lui faire violence.

Cela nous permettra de revenir sur la dimension ambiguë entre :

- l'anonymat et la norme d'« inattention civile » prévalant dans les espaces urbains (Goffman 1963),
- et les formes d'occupation élitistes (et ses conséquences en termes discriminatoires, etc.), de mises en commun.

Il s'agit donc de comprendre comment s'organisent les formes de publicisation urbaine d'un espace-temps en fonction de ses usagers.

L'hospitalité urbaine nocturne joue un **rôle** sur les formes d'**occupation** et de **publicisation des espaces-temps urbains**. En effet, l'organisation des usages et usagers en fonction des espaces-temps de soirée et de nuit modifie la manière dont ces derniers pourront être accueillants et appropriables.

Le sentiment d'hospitalité urbaine en lien avec la fonction initiale sera favorisé par :

- une zone festive et centrale, avec une concentration de l'activité nocturne et commerciale
- une zone fréquentée par des usagers mixtes et ayant une tranche d'âge autour de la trentaine, où les générations se côtoient
- des individus aux places socioculturelles différenciées qui se côtoient
- un espace urbain propre et à l'éclairage urbain adapté, dont l'aménagement correspond aux usages nocturnes
- un espace urbain connu, à proximité de son lieu de résidence
- une envie de « fête ».

Le sentiment d'hospitalité urbaine en décalage avec la fonction initiale sera favorisé par :

- une zone à proximité de l'activité nocturne, mais, avec un horaire en décalage de la fonction principale
- des activités illégitimes, illégales ou marginales (prostitution, actes sexuels, bars dans la rue) ayant lieu dans la semi-obscurité
- une zone fréquentée par des usagers mixtes du fait des activités illégitimes ou marginales s'y déroulant, où les générations se frottent sans se côtoyer du fait d'activités bien différenciées
- des jeunes précaires plutôt immobiles côtoyant des classes moyennes traversant
- un espace urbain bien entretenu et avec un éclairage permettant des zones d'ombre
- un espace urbain connu, à proximité de son lieu de résidence
- une envie de « fête ».

Le sentiment d'inhospitalité urbaine sera favorisé par :

- une zone éloignée du centre urbain et des animations nocturnes, avec un espace urbain large ; ou une zone de mono-activité commerciale survalorisant la prise de drogues et d'alcool
- une zone exclusivement masculine et exclusivement juvénile
- des individus exclusivement issus d'un seul milieu social et étiquetés comme venant de « banlieue » ou étant élitistes et superficiels
- des sans-abris dormant en grand nombre
- un espace urbain peu propre et à l'éclairage mal adapté
- un manque d'animation nocturne
- un rapport qualité/prix de l'offre peu attractif.

Nous pouvons noter que Paris semble une ville avec une hospitalité mitigée de nuit, mais appropriable par l'ensemble de ses habitants. Il y a une difficulté de communication et un certain nombre de conflits socioculturels du fait d'une grande diversité de profils pour une forte densité urbaine et d'un décalage entre l'offre et les attentes des habitants.

Les espaces tels que Oberkampf, le Marais ou Saint-Michel semblent des espaces où le sentiment d'hospitalité urbaine est en lien avec la fonction initiale. Les espaces tels que le Grand Belleville, le métro Belleville, le Parc de la Villette semblent des espaces où le sentiment d'hospitalité urbaine est en décalage avec la fonction initiale. Les espaces tels que Bastille ou la Place des Fêtes semblent des espaces marqués par un sentiment d'inhospitalité urbaine. Cependant, ce trait s'accroîtra plus ou moins en fonction de la temporalité, c'est-à-dire, de la présence d'une animation nocturne et des horaires de mobilité pour rentrer à domicile, etc.

Enfin, c'est la **conjonction de critères** qui concourant à donner ces possibilités d'expression de l'accueil de l'autre dans son univers de significations, avec une **relative**

importance de l'expérience et des représentations individuelles passées (sentiments d'appartenance à des groupes identifiés socialement et culturellement).

4. « Les (im-)mobilités » :

Dans cette partie, il s'agit de comprendre le rôle des mobilités urbaines dans l'espace urbain nocturne. La « mobilité urbaine » est une notion polysémique, dans les sens communs et sociologiques. Ici, elle ne sera pas comprise en tant que « mobilité sociale » exprimant la trajectoire socioprofessionnelle d'un individu, donc, son passage d'une position sociale à une autre. Ainsi, en parlant de mobilité, nous nous intéressons, tel que le montre J. P. Orfeuil (2010), d'abord à la « fabrique » de moyens de déplacements adaptés aux besoins évolutifs (politiques en faveur de l'automobile, analyses « coûts-bénéfices », etc.), puis, aux déterminants des possibilités de mobilité (genre, bassins de vie, etc.) et de son évolution (coûts, stationnements, etc.), pris dans des enjeux globaux (économiques, sociaux, environnementaux, urbains).

Cela nous permettra de revenir sur la dimension ambiguë entre :

- la volonté et la demande d'une hyper-mobilité autorisée de nuit (et de l'information permettant la mobilité, etc.),
- et la flânerie piétonne, la pause nocturne, le noctambulisme.

Ceci marque la perméabilité entre le déplacement fonctionnel (aller d'un point A à un point B) et la mobilité spatio-temporelle comme support d'une activité autre.

Les **mobilités urbaines** jouent un **rôle** sur les **usages et appropriations** des espaces-temps urbains nocturnes. En effet, la « fabrique » de moyens de déplacement, leur gestion et l'information à leur propos modifient la manière dont sera occupé un espace-temps, ce qui marque les tensions entre une injonction à l'hyper-mobilité et un désir nocturne de flânerie.

L'hyper-mobilité est accentuée par :

- Des équipements publics de mobilité repérables et homogènes, bien répartis sur le territoire (bornes Vélib', stations de métro/RER)
- Des stationnements automobiles et des zones de taxis à proximité des zones festives centrales ; des stationnements deux-roues informels permis
- La proximité de croisements entre boulevards, de grands équipements et de zones festives centrales
- Des aménagements étant des obstacles à la marche à pied : pavage, croisements avec automobiles et mobilier urbain en profusion
- L'absence de zones piétonnisées et une forme urbaine en entonnoir
- Une fluidité et un flot de la circulation par la non-saturation globale et un aménagement cohérent, en faveur des automobilistes

- Une adéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes, en termes d'équipement.

La flânerie et marche à pied sont permises par :

- Un manque d'équipements publics de mobilité et une répartition inégale (stations de Noctiliens)
- Des zones « vides » et loin d'animations nocturnes, des rues étroites
- Des aménagements facilitant la marche à pied : plateau piéton sans obstacle, trottoirs larges, éclairage de cheminement
- Des zones piétonnisées
- Une inadéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes, en termes d'équipements : des stationnements deux-roues inadaptés, un approvisionnement du nombre de Vélib' en station problématique en zone festive, un manque de transports en commun de nuit (métros fermés, bus parfois inadaptés) et un manque de stationnements automobiles
- Une adéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes via des zones de cohabitation pacifiée entre divers types de mobilités
- Une occupation plus faible de l'espace et la conception de zones de repos (placettes, parcs).

Nous pouvons noter que Paris est une ville où il est relativement aisé de marcher la nuit. Cependant, il semble y avoir un manque de dispositifs d'information sur les mobilités urbaines nocturnes possibles et peu de formes de signalisation pour s'orienter dans un quartier et se repérer ; ce qui peut être à l'origine d'un sentiment majoritaire d'inadéquation entre l'offre en mobilités urbaines et les attentes.

Les **zones éloignées du centre urbain** ou au **croisement** d'un ensemble de **quartiers dynamiques** (métro Belleville, Grand Belleville, Gare du Nord, Oberkampf, etc.) semblent être des espaces **favorisant plutôt une hyper-mobilité**. Les **zones urbaines spacieuses**, conçues sous forme de **place** et/ou à proximité d'**éléments de végétalisation** (Place des Fêtes, Parc de la Villette, Canal de l'Ourcq, Carrousel du Louvre) semblent être des espaces **favorisant plutôt la flânerie**. Alors que Bastille semble être un exemple « raté » de la cohabitation entre ces deux tendances, la place Saint-Michel semble plutôt réussie. De même, nous pouvons noter que le **cœur de la nuit**, où les transports en commun se font pauvres et les taxis remplacent les automobilistes, **la flânerie et la marche à pied** sont davantage l'apanage des noctambules.

Enfin, c'est la **conjonction de critères** qui concourant à donner ces possibilités d'expression de l'usage, ainsi que, sans doute, **des déterminants individuels** (possibilité de payer un taxi, habitude de faire du vélo en ville, etc.).

5. « Le (dés-)ordre urbain » :

Dans cette partie, il s'agit de comprendre le rôle des régulations urbaines dans l'espace urbain nocturne. L'« ordre urbain » est une catégorie complexe et floue des pouvoirs publics, renvoyant à la tranquillité urbaine, au vivre-ensemble, etc. Pour l'évoquer, nous nous appuyons sur la notion de « régulation sociale », c'est-à-dire, sur la manière dont des normes (règles implicites ou explicites) régissent la vie collective, afin de structurer un groupe et de maintenir un équilibre. Elles peuvent être externes, c'est à dire relatives à l'interaction entre le système collectif et son environnement ; et internes, c'est à dire relatives aux processus internes et à l'autonomie du groupe dans la définition des normes. Ces dernières sont partagées par le biais de la socialisation et mises en lumière lors d'une sanction collective d'une transgression, déviation. Cependant, il ne faut pas entendre la « régulation sociale » comme figée, elle est un processus continuellement renouvelé, en proie à des changements dynamiques. La régulation individuelle sera liée à la manière de se contrôler soi, son corps et ses pensées, suite au phénomène de civilisation des mœurs ou curialisation de la société (N. Elias, 1973).

Cela nous permettra de revenir sur le paradoxe entre d'une part le développement d'une nuit marchande et commerciale et l'accentuation du contrôle des corps et des esprits, et d'autre part les représentations (issues de la mythologie) d'une nuit libre de normes et gratuite, ouvrant tous les possibles ; marquant les perméabilités entre les activités légitimes et illégitimes et interrogeant les prescripteurs de normes.

L'**ordre urbain** joue un **rôle** sur les **usages et appropriations** des espaces-temps urbains nocturnes. En effet, le contrôle social des commerces, des autorités publiques et des groupes d'individus, modifient la manière dont sera occupé un espace-temps, ce qui marque des tensions entre une nuit très régulée (et marchande) et une nuit libre de normes (et gratuite), entre légitime et illégitime.

Les régulations sociales et la nuit marchande sont accentuées par :

- Une densité commerciale moyenne et forte (surtout au niveau des places urbaines polarisantes et des boulevards)
- Des zones festives ou d'hôtels/pensions ouverts de nuit (entre 23h-01h, rendant les zones animées et accessibles), circonscrivant les usages festifs (avec l'usage du trottoir comme extension du commerce de convivialité)
- Des formes de circulation pour aller dans un autre commerce
- Quelques vendeurs de nourriture rapide (pour rentrer au domicile) et bars de nuit vers 03 heures
- Des espaces semblant être « réservés » à une classe sociale élitiste
- Une réglementation en évolution (notable dans le monde de la restauration et des bars, surtout au niveau du « bruit »)
- La présence de touristes (15-30 % dans les établissements de convivialité)

- Une prise en compte des phénomènes d'alcoolisation massive et de prise de drogues (dispositifs mis en place).

L'absence de régulations sociales et la nuit libre et gratuite sont permises par :

- Une densité commerciale faible (surtout dans les grands espaces de repos/flânerie)
- Des commerces fermés, à 02 heures, donc des zones inanimées
- Des espaces de végétalisation (places/placettes, parcs, boulevards) ; un espace vert accessible car ouvert de nuit, accessible aux handicapés et permettant la cohabitation de classes sociales
- Des services publics peu visibles, voire fermés (sur l'ensemble du territoire)
- Des espaces peu ou pas utilisés
- Des espaces ludiques accessibles (dont l'usage ne correspond pas à l'âge prévu)
- Des formes de circulation pour rentrer au domicile
- Des usages aux limites des régulations sociales (dormir dans la rue, musique et danse dans la rue, drague dans les espaces verts, etc.)
- Un ensemble d'usagers alcoolisés, difficiles à gérer
- Des usagers de plus en plus mixtes et plutôt jeunes (du lycée à 40 ans), aux milieux sociaux variés mais surtout de classe moyenne.

Nous pouvons noter que Paris est une ville relativement pacifiée (sauf à Bastille). Néanmoins, il semble y avoir des commerçants ambulants et dealers dans des zones festives et de flux, ainsi que de la prostitution et du deal dans des zones au nœud de quartiers animés ou de flux et historiquement populaires du point de vue des conditions socioéconomiques. De même, la clientèle et les usagers semblent davantage aux prises d'une alcoolisation express et d'une prise de drogues, dans un contexte de crise économique, engendrant des formes d'agressivité, d'où la nécessité de travailler la sécurité. Enfin, les situations de travail nocturne (horaires, fréquence, roulements) étant très variées, et cette flexibilité et ce rythme étant vus comme des atouts, il semble nécessaire de repenser le système des transports en commun.

Les **zones éloignées du centre urbain, peu animées** de nuit et plutôt « **populaires** » au niveau des conditions sociodémographiques des résidents, semblent favoriser une **nuit libre et gratuite**. Les **zones centrales et animées** de nuit semblent favoriser une **nuit régulée et marchande**. Surtout, nous pouvons noter que la soirée est davantage propice à une **nuit régulée et marchande**, alors que dans le **cœur de la nuit**, où les commerces se font pauvres, **la liberté et la gratuité** sont davantage l'apanage des noctambules.

Enfin, c'est la **conjonction de critères** qui concourant à donner ces possibilités d'expression de l'usage.

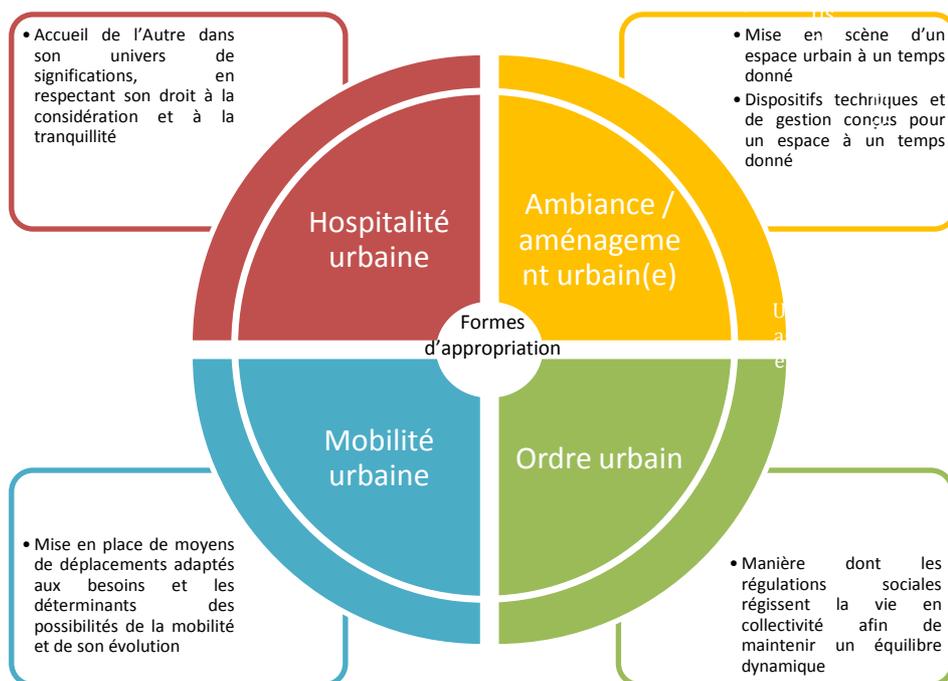
F. Synthèse, conclusions :

L'analyse de l'exploration nocturne a porté sur la compréhension de cinq dimensions : les sens des ambiances ; les aménagements et dérangements urbains ; l'(in-)hospitalité nocturne, les (im-)mobilités et le (dés-)ordre urbain. Celles-ci ont été mises en lumière via quatre axes d'analyse : la conception et l'aménagement des espaces-temps urbains (configuration, mobilier, etc.) ; la gestion de l'espace urbain (propreté, entretien, maintenance, sécurité, etc.) ; les usages (signes visibles d'appropriation, de dysfonctionnement, de conflits ou de dégradation, etc.) ; les discours sur ces espaces-temps, pour leur promotion et la manière dont ils sont perçus. Chaque dimension a été analysée par ces quatre axes pour interroger une dialectique.

Définitions synthétiques des dimensions analysées :

- « Ambiance urbaine » : mise en scène d'un espace urbain à un temps donné, où la perception sensible de sa maîtrise, sa gestion et ses usages en modifient les représentations et le comportement d'un observateur
- « Aménagement urbain » : dispositifs techniques et de gestion conçus pour un espace à un temps donné, où l'arrangement et la gestion en modifient les « prises » envisageables pour un individu
- « Hospitalité urbaine » : accueil de l'Autre dans son univers de significations, en respectant son droit à la considération et à la tranquillité, où l'organisation des usages et usagers modifie le sentiment d'accueil d'un espace-temps
- « Mobilité urbaine » : mise en place de moyens de déplacements adaptés aux besoins et les déterminants des possibilités de la mobilité et de son évolution, où la conception, la gestion et l'information modifient la manière d'occuper un espace-temps
- « Ordre urbain » : manière dont les régulations sociales régissent la vie en collectivité afin de maintenir un équilibre dynamique, où le contrôle social des commerces, des autorités publiques et des groupes d'individus, modifient la manière dont sera occupé un espace-temps.

Ces cinq dimensions sont des éléments centraux pour comprendre comment est occupé un espace-temps urbain nocturne, les formes d'appropriation et de perception/représentation.



Cela nous a permis de relever un certain nombre de dialectiques:

- Entre une perception sensorielle de l'ambiance comme nuisance et la contemplation d'un monde sensible nocturne spécifique
- Entre la mise en place d'un mobilier urbain et un design urbain confortables et ergonomiques pour tous et les détournements d'usage des aménagements
- Entre l'anonymat et la norme d'« inattention civile » prévalant dans les espaces urbains, et les formes d'occupation élitistes et de mise en commun
- Entre la volonté et la demande d'une hyper-mobilité autorisée de nuit et la flânerie piétonne, la pause nocturne
- Entre le développement d'une nuit marchande, d'un contrôle des corps et des esprits, et les représentations d'une nuit libre de normes et gratuite.

Chaque dialectique permet de soulever les tensions inhérentes au cœur de la nuit urbaine, à l'origine de définitions de la situation entrant en conflit entre divers groupes d'acteurs, et avec leur milieu.

De manière globale :

1. Un espace-temps urbain sera plutôt appropriable de nuit du fait d'un sentiment de confort et d'une absence d'injonction sécuritaire, d'un faible aménagement urbain technicisé, d'un sentiment d'hospitalité urbaine en un espace dont l'horaire est en décalage avec sa fonction principale, d'un équilibre entre plateformes d'hyper-mobilité et de flânerie, d'une limitation de régulation sociale.
2. Un espace-temps urbain sera restreint dans les possibilités d'appropriation de nuit du fait d'un sentiment de confort et de sécurité assumé, d'un fort aménagement urbain technicisé, d'un sentiment d'hospitalité urbaine en lien

avec la fonction initiale, d'une zone d'hyper-mobilité, d'une régulation sociale marchande.

3. Un espace-temps urbain sera perçu négativement du fait d'un sentiment d'insécurité et d'inconfort, d'un aménagement urbain technicisé inadapté, d'un sentiment d'inhospitalité urbaine, d'une plateforme vide de mobilités, d'une absence de régulation sociale.

Au niveau spatial il n'y a pas de délimitation systématique. Cette nuit parisienne a été perçue en termes de séquences disparates, comme une mosaïque d'éléments peu (voire pas) reliés entre-eux. Il s'agit de spots largement identifiés de manière similaire, faisant rupture avec le vide des autres espaces traversés de nuit. Ceci peut amener à la désorientation, hormis au niveau de grands axes structurant et horizontaux comme la Seine ou des avenues. La Seine, quand elle a été traversée, est une forme de limite coupant Paris, franchissable seulement via des ponts. De son côté, le périphérique est une sorte de tunnel, un dessous sombre et peu attrayant.

Les divers morceaux de la mosaïque semblent avoir des identités architecturales, voire socioculturelles, assez marquées. En effet, les lieux où un bâtiment symbolique de Paris est présent sont représentés, par les participants, par ce bâtiment et son architecture et d'après le nom officiel qui lui est donné, ce qui surajoute au symbole du lieu. Les lieux sans activité notoire cette nuit-là sont représentés de manière symbolique par un élément architectural, un symbole iconique du lieu qui est éclairé. Les lieux actifs - dont un élément surpasse le reste - sont représentés par cet élément. Les lieux de fête sont les plus représentés, surtout par la présence de cafés et terrasses, d'alcool, de cigarettes et de musique, où la rencontre, la sociabilité est mise en avant, avec le côté « sale » (sexualité, vomis, urine), mais, ils sont différenciés en fonction de l'ambiance (plus ou moins tranquille) et de l'aménagement urbain (plus ou moins entretenu, propre, permettant une « cohabitation » ou non). D'autres lieux, non festifs, sont représentés par l'activité principale s'y déroulant : dormir, manger, faire de la musique, la prostitution. Enfin, les avenues « vides » sont représentées telles qu'elles. Mais, quand le nom du quartier ou de la rue est donné, c'est pour le différencier de l'activité réelle s'y déroulant la nuit, soit des ambiguïtés notables, surtout marqués par la précarité.

Au niveau temporel :

1. La soirée et le début de la nuit sont davantage propices à une perception confortable de l'espace traversé, moins propices à des usages en décalage avec l'aménagement urbain, semblent le lieu d'une hospitalité urbaine plus marquée, où la cohabitation des mobilités est possible et la nuit est régulée et marchande.
2. Le cœur de la nuit (à partir d'environ 02 heures) sera plus propice à une perception plus inconfortable de l'espace traversé, davantage propice à des usages en décalage avec l'aménagement urbain, le lieu d'une inhospitalité urbaine plus marquée, où la flânerie et la marche à pied sont davantage l'apanage des noctambules (les transports en commun se font pauvres et les

taxis remplacent les automobilistes) et la nuit semble davantage libre et gratuite (les commerces se font pauvres).

Il y a donc de véritables oppositions représentées : entre des lieux vides et remplis, des lieux animés, vivants et sans âme, entre des architectures remarquables et classiques, des axes structurant et des rues médiévales, des quartiers culturels ou festifs et des quartiers résidentiels, le propre et le sale. Ce qui relie les divers morceaux semble être des espaces résidentiels, non-animés, vides et ennuyants, soit la majorité du parcours. On voit que diverses catégories d'activités nocturnes sont notées implicitement : la dimension « résidentielle et du sommeil » (aussi lié à la ville des marges par les sans-abris dormant) ; la dimension « commerce » et « ville de garde » (l'hôpital, le glacier, le crêpier, la police, etc.) ; la dimension « festive » (bars, alcool, etc.) ; la dimension « mobilité » (taxis, 2-roues, etc.).

Limites de l'exploration nocturne :

- Un manque de formation des participants / enquêteurs limitant la qualité des données recueillies et analysables
- Des trajectoires en décalage avec les trajectoires des noctambules, permettant de traverser divers espaces-temps (et d'ouvrir ses perspectives) mais limitant l'analyse des espaces festifs
- Un manque de participants (surtout de la société civile) limitant les échanges entre groupes d'acteurs différenciés
- Des abandons en cours de parcours du fait des impératifs du lendemain (et d'un parcours long) et d'une information pas suffisamment précise à l'origine
- Des outils pas totalement adéquats par rapport au temps de réponse et pour mener des interviews sous un mode informel
- Une nuit globalement calme, ne reflétant aucunement l'ensemble des nuits parisiennes
- Les grilles d'observation figeant les usages d'un lieu à un instant t : elles sont plus adaptées pour saisir l'aménagement urbain que pour décrire finement l'activité et la fréquentation sociale d'un lieu.

G. Annexes :

1. « Les sens des ambiances » :

a. La conception des ambiances nocturnes :

L'**éclairage urbain** est d'**intensité moyenne et forte, plutôt agréable**, dans la plupart des lieux parisiens traversés cette nuit-là, sauf au niveau de la Gare du Nord, de Château d'eau, de Bastille et des Invalides, où l'intensité est inégale en fonction des zones, voire faible. L'inégalité de l'intensité est surtout liée au fait que certains bâtiments d'architecture remarquable ne sont pas mis en lumière.

L'intensité de l'éclairage semble particulièrement adaptée au Parc de la Villette : il y a un **travail sur le respect de l'obscurité**, une véritable conception de l'éclairage traçant des cheminements, dans des teintes variées. Dans les autres espaces, tels que le Marais, l'éclairage est perçu comme adapté du fait qu'il n'est pas agressif, mais plutôt **chaleureux**.

Le côté « chaleureux » de l'éclairage semble impulsé par une **lumière jaunâtre** et une ambiance lumineuse respectant les zones d'ombres. A l'inverse, les espaces éclairés d'une lumière blanchâtre et très intenses (du type néon) seront perçus comme désagréables, inconfortables (tel que le spot de sodium à la Place des Fêtes).

Les sources de l'ambiance lumineuse expliquent l'intensité globale de l'éclairage. Le « **réverbère** » est le type de mobilier urbain le plus utilisé dans Paris. La seconde source est liée à la **circulation automobile** (phares et feux de signalisation) qui accentue fortement la perception de l'ambiance lumineuse ; puis, les **enseignes commerciales**. Ces derniers se retrouvent surtout dans des pôles urbains centraux, tels que le boulevard de la Villette, la place Saint-Michel ou le Carrousel du Louvre, soit des espaces de circulation et de convivialité. Cependant, au-delà de la multiplicité des sources d'éclairage, c'est leur **nombre** qui influe sur l'intensité, à l'instar du Carreau du Temple où cinq réverbères installés en un espace restreint donnant une intensité relativement forte.

L'**ambiance sonore** est d'**intensité moyenne et faible** dans la plupart des lieux parisiens traversés cette nuit-là. Cette intensité semble liée à deux facteurs principaux : les sources de l'ambiance sonore et la forme urbaine.

Les deux sources principales de l'ambiance sonore sont : la **circulation automobile** (en tant que fond sonore continu) et les **discussions**, voix (en tant que, soit fond sonore continu, soit rupture dans l'ambiance sonore globale, en fonction des contextes). Alors que les sources naturelles (surtout liées à l'eau) seront perçues de manière agréable ; les travaux, à l'inverse, marqueront davantage un inconfort. L'intensité de la circulation automobile rend ce **fond sonore** plus ou moins perceptible et fort. Mais, ce qui influe sur

la perception de l'ambiance sonore est davantage dû aux ruptures dans le fond sonore qu'au fond sonore lui-même. Ainsi, un klaxon retentissant Place des Fêtes, un camion réfrigéré au boulevard de la Villette ou les rires épisodiques, constitueront davantage des sources modulant le ressenti de l'intensité sonore que des discussions sur fond continu en terrasse, par exemple. Les lieux festifs ne sont donc pas, cette nuit-là, les plus marqués par une ambiance sonore particulière.

La **temporalité** joue seulement un **rôle au niveau des sources** de l'ambiance sonore. Ainsi, il est noté que ce sont les discussions qui constituent le fond sonore jusqu'à 02h30, puis, la circulation automobile jusqu'à 04-05h.

La forme urbaine semble jouer un **rôle dans l'appréciation de l'intensité** : les zones favorisant la place de l'automobile et les rues/places étroites où se situent des terrasses constituent des lieux où l'ambiance sonore est plus intense. De même, les **zones** plus **centrales**, géographiquement, dans Paris, seront marquées par une intensité plus importante de l'ambiance sonore.

L'**ambiance olfactive** ne semble **pas** avoir été un **facteur** particulièrement **marquant** de cette nuit parisienne. Elle n'est notée qu'aux extrêmes du confort lié à cette ambiance, qui peut renvoyer à des souvenirs très personnels : les odeurs de gazole au boulevard de la Villette et des plantes au Carrousel du Louvre. Cependant, l'odeur globale de Paris semble assez neutre.

Synthèse :

- Un éclairage urbain équilibré (dans l'intensité, la coloration, les sources et leur nombre), respectant les zones d'ombres mais permettant de tracer des cheminements (donc adapté au territoire), est perçu comme étant le plus agréable et confortable.
- Un fond sonore de circulation et de discussions rend l'ambiance sonore agréable et équilibrée. L'intensité perçue variera en fonction des ruptures du fond sonore, de la temporalité (donc, des sources de l'ambiance sonore) et de l'espace (forme de la rue et emplacement géographique).
- L'ambiance olfactive semble avoir un rôle assez faible la nuit à Paris. Il n'y a pas de diffuseurs d'odeurs.

b. La gestion des ambiances nocturnes :

La **propreté** de l'espace urbain ressort à tous les degrés, dans l'ensemble de la nuit parisienne traversée. La **majorité des espaces urbains** traversés se trouvaient être propres. Les espaces traversés les plus propres sont ceux du **début de la nuit** (avant 00h30) et, quelle que soit l'heure, qui sont **peu marqués par des activités nocturnes** : des parcs plus ou moins fermés, le Carrousel du Louvre, Invalides, Gare du Nord. Les espaces moyennement et peu propres, sont des espaces plutôt situés au nord et à l'est de Paris, au niveau de quartiers historiquement **populaires** du point de vue des conditions socioéconomiques (Château d'eau, la Goutte d'Or, Place des fêtes, Grand Belleville) et/ou

marqués par une **animation nocturne** (Saint-Michel, Bastille, Oberkampf) et **après 02h30**.

Les espaces perçus comme plutôt propres sont ceux où l'on ne trouve que des **mégots** par terre et où les corbeilles de rue ne sont pas trop remplies. Les espaces perçus comme moyennement propres sont ceux où l'on trouve des **mégots** et de nombreux **déchets alimentaires** (sacs de corbeille de rue déchirés, interstice rempli de déchets, etc.) et/ou des traces de **souillures** (urine principalement). Les espaces perçus comme peu/pas propres sont ceux où l'on trouve des **déchets alimentaires** et autres **en quantité** dans la rue et des **corbeilles de rue débordantes**, la présence d'**encombrants** dans la rue, ainsi que de **souillures** (davantage notés que les mégots ou tessons de bouteilles).

Aucun agent d'entretien n'a été rencontré, sauf au niveau du Carrousel du Louvre vers 04h45.

Au niveau de la **sécurité publique**, très **peu d'agents** ont été rencontrés dans l'ensemble de la nuit parisienne traversée, et les caméras de vidéosurveillance n'ont globalement pas été remarquées (sauf à la Place des Fêtes ou au Carreau du Temple, par exemple).

Les rares évocations de la présence des agents de sécurité ont trait à leur manière d'agir sur le territoire : les passages de voiture à vitesse modérée ne semblent pas gênants (Parc de la Villette et Invalides) ; mais, un **nombre important** d'agents, se tenant droit et au regard **imposant** (Marais) ou **en train de courir** (Bastille), produisent un **sentiment de gêne**, d'inconfort.

Synthèse :

- Un espace urbain relativement propre, surtout au début de la nuit et dans des lieux peu utilisés. Mais, un sentiment de propreté se dégradant dans les quartiers historiquement populaires et animés de nuit, surtout après 02h30.
- Le sentiment d'impropreté est dû aux sources de celle-ci : déchets alimentaires, encombrants et souillures font partie des plus « sales » ; et à leur quantité : corbeilles de rue débordantes et déchets en nombre dans la rue la rendent inconfortable.
- Peu d'agents d'entretien et de sécurité visibles de nuit dans Paris. Mais, un sentiment de gêne dû au nombre d'agents et à leur attitude et comportement.

c. Les usages en fonction des ambiances nocturnes et signes d'appropriation :

Dans l'ensemble de la nuit parisienne traversée, **pas ou peu de marques de dégradation** ont été notées, sauf au niveau de la place des Fêtes (du fait de la pyramide centrale détruite, des structures pour le marché peu entretenues et des affiches sauvages). Les seuls signes d'usure ou de dégradation proviennent de **potelets**

enfocés (sans doute du fait d'accidents d'automobiles) et d'**affiches et pancartes sauvages** (à Saint-Michel, Place des Fêtes et au Carreau du temple). Les **autres formes** de ce type sont très **localisées** : un sol pavé usé au Parc de la Villette, des tags et graffitis sur les immeubles au Grand Belleville, le bassin de la fontaine Saint-Michel un peu abîmé.

L'**appropriation** des espaces urbains est due à la présence de groupes de **noctambules peu mobiles**, à toute heure mais principalement à proximité de lieux festifs (Oberkampf et Bastille) ou dans le nord de Paris (Parc de la Villette et boulevard de la Villette), sans temporalité différenciante. C'est seulement en cas d'alcoolisation importante que cette appropriation crée un sentiment d'inconfort (Bastille). L'autre forme importante d'emprise sur l'espace est liée au **sans-abrisme au repos** visible de nuit (Place des Fêtes, Pont Marie, rue de Belleville). Sinon, les **formes** d'appropriation spatiale sont **assez variées** : des passants solitaires semblant rentrer chez eux (Place des Fêtes, Grand Belleville) ; des employés (Parc de la Villette) ; des prostituées (boulevard de la Villette) ; des hommes recherchant une relation sexuelle (Carrousel du Louvre).

L'espace semble **inutilisé**, « vide », **dans un grand nombre d'espaces** parisiens (Château d'eau, Marais, Invalides), quelle que soit l'heure.

Certains types de présence modifient le sentiment de confort dans un lieu : la présence de noctambules alcoolisés et le fait de ne pas voir de femmes seules (Gare du Nord) marquent une attention particulière et, à l'opposé, la présence de videurs (Oberkampf) ou d'employés (La Villette) accentuent le sentiment de bien-être.

Synthèse :

- Peu de dégradations de l'espace urbain, hormis des affiches sauvages et potelets enfocés (ou des problématiques très localisées).
- Une appropriation surtout du fait de formes d'immobilismes : noctambules et sans-abrisme. Les autres formes sont locales et très mouvantes, avec peu d'emprise (fait de rentrer au domicile seul).
- Un espace majoritairement « vide ».
- Une présence humaine modifiant le sentiment de confort/sécurité en fonction du statut de celle-ci.

d. Les discours marquant la perception des ambiances urbaines et leur promotion :

L'**éclairage urbain** est perçu comme permettant majoritairement d'avoir une **bonne visibilité**, donc, de **bien se repérer**, sauf au Parc de la Villette où la mise en valeur de la qualité architecturale semble plus importante et à la Place des Fêtes où l'intensité de l'éclairage gêne la visibilité.

Les participants disent **se sentir**, majoritairement, **plutôt en sécurité**, sauf à la Place des Fêtes et à la Goutte d'Or où ils se sentent moyennement en sécurité et au Carreau du Temple où ils se sentent totalement en sécurité. Ce sentiment d'être plutôt en sécurité semble dû principalement à un **éclairage urbain adapté** et à une **présence humaine**, dont une surveillance humaine équilibrée. Ce sentiment de sécurité sera plus intense si la **population identifiée** est reconnue comme sécurisante, en fonction de son apparence sociale et culturelle, pour l'individu. **L'animation commerciale** du lieu semble également jouer dans le sentiment de sécurité : la présence de commerces augmente le sentiment de sécurité (Carreau du Temple, Saint-Michel, Oberkampf, Marais) et fait qualifier l'espace de « **convivial** ». A l'inverse, le côté « **calme** » a été noté comme explicatif du sentiment de sécurité (Parc de la Villette, Invalides). Il semble que cela **dépende du type d'espace**, donc, des attentes envers cet espace : un parc se doit d'être calme et relaxant ; une rue commerçante se doit d'être animée. Le sentiment plus mitigé semble dû à une ambiance « **sinistre** » ou « **glauque** », du fait de **dégradations**, d'un **manque d'entretien**, d'un **éclairage non adapté**, augmentée d'une **non-présence humaine et commerciale** (Place des Fêtes, Goutte d'Or, Grand Belleville, Gare du Nord, Château d'eau). Cependant, un espace peut être perçu comme convivial, mais, avec un sentiment de malaise du fait de **tensions**, tel qu'à Bastille.

Synthèse :

- Un éclairage urbain permettant une bonne visibilité.
- Un sentiment global de sécurité, surtout dû à un éclairage urbain adapté, à une présence humaine (et son identification socio-culturelle) et au respect des attentes portant sur un lieu (animation commerciale et convivialité, calme).
- Un sentiment mitigé dans quelques quartiers historiquement populaires (du point de vue des conditions socioéconomiques), surtout dû aux formes de dégradations, au manque d'entretien, à l'éclairage non-adapté et à une absence humaine (ou à une identification socio-culturelle comme insécurisante pour l'individu) et commerciale ; renforcé en cas de tensions visibles.

2. « Les aménagements et dérangements urbains » :

a. L'aménagement et la conception urbaine :

Le type et la densité de mobilier urbain mis à disposition des usagers varie en fonction du territoire traversé durant cette nuit parisienne. Ainsi, les **espaces les plus centraux** de Paris (l'hyper-centre urbain) sont caractérisés par une **densité** plus importante de mobilier urbain qui a un « **style parisien** » (au niveau du design), bien noté par les participants de nationalité étrangère. A l'inverse, les arrondissements **les plus éloignés** du centre et la périphérie sont caractérisés par une **densité faible** de mobilier urbain et des formes de **différenciation**. Plus on avance vers le **centre** de Paris, plus le mobilier

urbain est **intense et homogénéisé**. Une autre différenciation entre en jeu : le type d'espace urbain traversé. Ainsi, les **places/placettes, boulevards et parcs** auront tendance à avoir un aménagement urbain **plus dense que les rues piétonnes**. Les **places/placettes et parcs** recevront un aménagement urbain de **relaxation et décoration**.

Ainsi, la Goutte d'Or et le Grand Belleville sont surtout caractérisés par la présence de barrières et potelets, il en est de même pour la Porte de Pantin. Le Parc de la Villette, le Carrousel du Louvre, Invalides et la Place des Fêtes sont caractérisés par des éléments urbains de relaxation (fontaine, jardinières/arbres), de décoration (monuments, art urbain) et de repos (bancs, abri, etc.). Le Carreau du Temple, la place Saint-Michel, Oberkampf et le croisement entre le boulevard de la Villette et celui de Belleville, ont en commun d'être aménagés sous un « style parisien », soit un mobilier urbain vert, homogène, constitué de : potelets, barrières, kiosques, colonnes Morris, fontaines Wallace, et des éléments d'art urbain classiques, avec des statues représentant des éléments de la mythologie occidentale ou religion catholique (contrairement aux places précédentes ayant un art urbain moderne). Il y a également des arbres, mais, homogénéisés par la grille au pied de l'arbre, la distanciation entre-eux et leur taille ; ainsi que des bancs homogènes. Cependant, dans les zones festives telles que Saint-Michel (rue de la Huchette), Oberkampf, le Marais ou Bastille, le traitement du sol conserve son pavage, mais, le mobilier urbain se montre peu dense, du fait d'un mobilier urbain de repos (assises) manquant cruellement. Les rues piétonnées, souvent de configuration étroite, semblent accaparées par les terrasses de cafés ou bars.

Les **corbeilles de rues** sont présentes sur **l'ensemble du territoire** parisien. Nous pouvons également noter la présence de bacs à ordures ménagère dans des zones très commerciales de jour ou en soirée, telles que le boulevard de Belleville, le Carreau du Temple, le Carrousel du Louvre. Dès lors que le taux de remplissage des corbeilles de rue est trop important et combiné à une présence de bacs à ordures ménagères, est noté un sentiment de malpropreté, d'inconfort. Il s'agit, en somme, d'une survalorisation du déchet dans l'espace visuel. La présence de **bacs à ordures ménagères** et de cartons (de commerces) est surtout notable **en soirée** (jusqu'à minuit).

Des **dispositifs d'aménagement sont perçus négativement** par les participants, du fait qu'ils **empêchent certains usages qui pourraient avoir lieu** : des dispositifs anti-SDF au Grand Belleville, des pics sur le mobilier urbain à Bastille ; ou du fait d'un **manque de cohérence** tel qu'à Château d'eau.

Synthèse :

- Densification et homogénéisation du mobilier urbain en se dirigeant vers le centre de Paris
- Traitement des places/placettes et parcs avec un aménagement de relaxation, décoration et repos ; un style plus contemporain en s'éloignant du centre
- Places/placettes, boulevards et parcs avec un mobilier urbain plus dense que les rues piétonnes
- Zones festives pavées, mais, avec peu de mobilier urbain et un manque de dispositifs de repos (au profit de terrasses de cafés/bars)
- Un équipement notable en corbeilles de rue sur tout le territoire ; des bacs à ordures ménagères en soirée
- Des dispositifs perçus négativement car empêchant des usages ici non légitimés (dispositifs anti-SDF, pics, etc.) ou manquant de cohérence

b. La gestion des dispositifs d'aménagement urbain :

Le **mobilier urbain** est **globalement bien entretenu et propre**, sauf au niveau de la Place des Fêtes (pyramide très dégradée), du Grand Belleville (sauf au Belvédère) et du métro Belleville (vieillissant). Il se trouve que la Ville de Paris a entamé une opération de **renouvellement** de son mobilier urbain, en se tournant vers du mobilier **innovant**, notamment au niveau des abribus (ayant une borne de recharge, un affichage interactif numérique, etc.) et au **design moderne** (proche des abris d'Autolib') rompant avec le « style parisien ». Les premières zones à en être équipées sont **centrales**, les zones les plus éloignées souffrant d'un mobilier vieillissant. Nous pouvons noter, également, un mauvais entretien des trottoirs au niveau des zones éloignées du centre (Porte de Pantin, Grand Belleville), avec aucun dispositif de remplacement en cas de chantier (contrairement aux zones plus centrales).

Les **dispositifs d'information événementielle** sont divers : **affiches** institutionnelles relatives aux événements du lieu (Parc de la Villette), **affiches sauvages** relatives à des événements ayant lieu dans un établissement festif (Oberkampf, Marais, Saint-Michel, Bastille) et **colonnes Morris** donnant l'information plus générale sur un spectacle ou un film sortant au cinéma (Oberkampf, métro Belleville, Carreau du Temple, Saint-Michel). Par contre, certains espaces en sont **dépourvus** (Gare du Nord, Château d'eau, Place des fêtes, Goutte d'or, Carrousel du Louvre, Grand Belleville, Invalides).

Synthèse :

- Un mobilier urbain bien entretenu et propre : renouvellement pour un mobilier moderne et innovant dans le centre
- Un mobilier urbain vieillissant dans les zones éloignées du centre et un mauvais entretien des trottoirs (avec aucun dispositif de remplacement en cas de chantier)
- Des dispositifs d'information événementielle dans le centre urbain (colonnes Morris) et les espaces culturels (affiches institutionnelles). Des zones festives ayant des affiches sauvages d'information événementielle (bars, clubs, etc.). Des espaces dépourvus de dispositifs d'information.

c. Les usages en fonction des dispositifs d'aménagement urbain :

Les usages des aménagements urbains sont différenciés. Quand il n'y a **pas de dispositif d'assise** du type banc (ou que cette fonction est seulement remplie par les commerces), il est **remplacé par d'autres dispositifs**, la nuit : des **marches, escaliers ou bordures** de trottoirs (Carreau du Temple), voire des **barrières** pour s'appuyer (Saint-Michel). Il en est de même quand il se trouve **placé en visibilité** (dans des zones trop éclairées et trop en vis-à-vis), tel qu'au Parc de la Villette.

Si un espace-temps est **dépourvu du mobilier adéquat** pour satisfaire un usage, les usagers le **satisfont à leur manière** : **uriner** au milieu de la rue (Place de la République), contre un mur ou une porte cochère (pour les hommes) ou entre deux voitures (pour les femmes), du fait des sanisettes et commerces fermés, surtout après 02 heures ; utiliser un scooter pour **s'asseoir** (Bastille) du fait d'un manque de bancs ou sortir une chaise de son commerce (République).

Si l'**usage n'est pas légitime** pour les pouvoirs publics, ou marginal, l'usager **s'aménagera son propre espace** pour satisfaire son besoin : utiliser le renforcement d'un commerce pour **dormir** en cas de manque de domicile (Place des fêtes) ; utiliser des entrées d'immeubles pour se poser debout et dans une semi-obscurité afin d'attirer le client sans trop se montrer, en cas de **prostitution** (métro Belleville) ; utiliser les bosquets et entrées/sorties d'une zone commerciale pour se draguer voire effectuer un **acte sexuel** (Carrousel du Louvre).

Notons, tout de même, **certains dispositifs utilisés** : les bancs au métro Belleville pour se poser entre jeunes (mais alignés et trop petits, donc, certains individus sont debouts ou à côté).

Certains aménagements ont même été **créés** par des habitants (un banc en bois au belvédère de Belleville, des bacs à fleurs dans la rue de Belleville) ; **ou transformés** pour satisfaire leur mode de vie et agrémenter leur espace (potelets peints dans la rue de Belleville, tags dans le Grand Belleville).

Synthèse :

- Un mobilier urbain inadapté ou absent, donc, des formes d'appropriation variées :
 - Utilisation d'autres dispositifs urbains pour s'asseoir si le dispositif est absent ou placé de manière visible
 - Utilisation de ce qui est présent pour s'asseoir ou uriner
 - Aménager l'espace à sa convenance pour des usages illégitimes/marginaux : dormir, prostitution, acte sexuel
- Certains dispositifs utilisés à leurs fins et augmentés pour correspondre au besoin présent
- Certains aménagement créés et/ou transformés pour satisfaire un mode de vie et agrémenter son espace.

3. « L'(in-)hospitalité nocturne » :

a. L'occupation des espaces-temps urbains :

La **densité d'occupation** de l'espace urbain, cette nuit-là, a oscillé entre un « vide » et une occupation moyenne. Les espaces **les plus centraux** étaient **les plus occupés** (Carreau du Temple, Oberkampf, Marais, Bastille, Saint-Michel), ils correspondent également à des **zones festives** ou faisant lien entre des zones festives. Les espaces **les plus vides** correspondent à des espaces **éloignés** du centre et des activités commerciales nocturnes (Place des Fêtes, Goutte d'Or, Carrousel du Louvre, Invalides) et **traversés** au cœur de la nuit. Les autres espaces sont **faiblement occupés**, du fait d'un **horaire en décalage** par rapport à leur fonction principale de mobilité (Gare du Nord) ou commercialité (Grand Belleville, métro Belleville) et détente/culture (Parc de la Villette).

Les espaces les plus **densément occupés** sont des **zones étroites** (placettes, rues), où une **cinquantaine d'individus** sont en groupes et profitent de l'**activité commerciale** du lieu. Les espaces **plutôt vides** sont de **grands espaces** (places monumentales, etc.) traversés seuls et **éloignés d'une activité nocturne**. Les espaces **faiblement occupés** sont de **larges espaces** occupés ou traversés par des petits groupes, soit une **dizaine d'individus**.

Les **espaces moyennement et faiblement occupés** le sont par des **groupes de 2 à 5 personnes** : Carreau du Temple (groupes d'environ 4 personnes et des personnes seules), Oberkampf (2 à 5 personnes), le Marais (2 à 4 personnes), Bastille (2 à 5 personnes), Saint-Michel (des groupes de 3 à 5 personnes, d'autres d'une dizaine), Gare du Nord (groupes de 4 personnes), Grand Belleville (3 à 5 personnes), Parc de la Villette (groupes de 5 personnes). La Goutte d'Or et Château d'eau sont occupés par des groupes de 2 personnes. Les **espaces « vides »** sont **traversés ou occupés par des individus seuls** (Place des Fêtes, Carrousel du Louvre, Invalides).

Les individus utilisent des espaces plutôt éclairés au niveau : de la Goutte d'Or, du Carreau du Temple et du métro Belleville ; et des espaces dans la semi-obscurité au niveau : du Parc de la Villette, de la Place des Fêtes, du Carrousel du Louvre et du métro Belleville. Il se trouve que les **activités illégitimes ou marginales** (prostitution, actes sexuels, bars dans la rue) ont plutôt lieu dans les **espaces de semi-obscurité**.

Synthèse :

- Des zones festives et espaces centraux plus densément occupés que les espaces périphériques, ce sont des espaces urbains plutôt étroits occupés par une cinquantaine d'individus en groupe de 2 à 5 personnes
- Des zones « vides » car éloignées du centre urbain et des activités commerciales nocturnes, étant de larges espaces urbains traversés seuls
- Des zones faiblement occupées du fait d'un horaire en décalage de la fonction principale, étant de larges espaces urbains occupés ou traversés par une dizaine d'individus en groupe de 2 à 5 personnes
- Des espaces dans la semi-obscurité utilisés pour des activités illégitimes, illégales ou marginales (prostitution, actes sexuels, bars dans la rue).

b. La caractérisation sociodémographique des usagers :

L'espace urbain semble **majoritairement occupé par des hommes**, cette nuit-là. Les **espaces mixtes** le sont, soit du fait d'une **activité spécifiquement** exercée par des femmes à Paris dans la rue (prostitution au métro Belleville), soit des **zones festives** (Carreau du Temple). Ces dernières sont d'ailleurs souvent mixtes, mais majoritairement occupées par des hommes (Oberkampf, le Marais, Bastille). Seule la Goutte d'Or était occupée plutôt par des femmes et la Gare du Nord était occupée par une population mixte, mais, avec des femmes accompagnées.

La **tranche d'âge** se situant **autour de la trentaine** (25-35 ans) se trouve être la plus représentée. Elle est surtout présente dans les lieux marqués par une **animation commerciale**. Les **plus jeunes** (ayant autour de la vingtaine) sont surtout présents à **proximité de zones festives** (Saint-Michel, Oberkampf, Bastille) **ou en remplacement** de celles-ci par l'usage de la rue (Parc de la Villette, métro Belleville), voire **en rentrant chez eux à pied** (vers le Nord de Paris). Les **plus âgés** (40-55 ans) se trouvent être des **travailleurs de nuit** (Parc de la Villette) ou présents pour des **actes sexuels** (clients de prostituée au métro Belleville, homosexuels au Carrousel du Louvre). Bien que quelques espaces semblent davantage « réservés » à des tranches d'âge pour leur activité principale, les **générations se côtoient** de par les activités périphériques.

La caractérisation socioculturelle des individus présents dans les divers espaces urbains permet de dessiner des zones de fréquentation spécialisées, avec quelques lieux de côtoiement. Les **espaces urbains occupés en remplacement de zones festives** le sont par des jeunes issus de **milieu populaire**, ayant un style vestimentaire étiqueté de « **banlieue** » (sweat, casquette) et catégorisés par un étiquetage ethnicisé (Parc de la

Villette, métro Belleville). Les jeunes fréquentant la **proximité des espaces festifs** **oudes espaces festifs aux tarifs abordables** sont qualifiés « **d'étudiants** » et semblent plus **précaires et décontractés** que ceux fréquentant les zones festives centrales (Oberkampf, Saint-Michel, Bastille). Les **espaces traversés** le sont par des individus à pied ou en vélo, de classe moyenne et supérieure, ayant un style vestimentaire marqué par une pièce classique (veste de costume, etc.) (Parc de la Villette, Place des Fêtes). **Les espaces urbains occupés pour leur activité commerciale** le sont par des individus issus de **classes moyenne et supérieure**, ayant un style vestimentaire **élégant** qualifié de « bobo chic », « bobo-bourgeois » (Carreau du Temple, Saint-Michel), ou selon une spécialisation suivant leur orientation sexuelle (Marais). Les **travailleurs dans la sécurité et le service** (nettoyage, installation, etc.) sont catégorisés comme « **blacks** » et identifiables par leurs vêtements : vêtus d'une veste rouge et d'un pantalon noir au Parc de la Villette, vêtus tout de noir pour des vigiles.

Ces **différenciations** de place socioculturelle (en apparence) se laissent également voir à travers **l'interaction** entre les individus présents pour des relations conviviales : les individus occupant le Carreau du Temple (classes moyennes hautes) sont qualifiés d'éduqués et calmes, alors que ceux du Parc de la Villette et du Grand Belleville (classes populaires) sont qualifiés de bruyant.

Les **sans-abris** sont surtout présents au niveau du Pont-Marie (ils sont une vingtaine avec des sacs de couchage alignés sous les arcades du bâtiment public), dans la rue de Belleville (sous une terrasse fermée d'un commerce, dans la rue aux graffitis, etc.), à la Gare de Nord et à la Place des fêtes, soit des **quartiers** plutôt caractérisés par un **profil sociodémographique historiquement populaire**.

Synthèse :

- Une nuit plutôt masculine, davantage mixte dans les zones festives et en cas d'activité spécifiquement exercée par les femmes à Paris
- Une nuit de jeunes trentenaires, surtout dans les zones d'animation commerciale ; les plus jeunes étant à proximité de zones festives ou les remplaçant dans l'espace urbain ou rentrant à pied chez eux ; les plus âgés travaillant ou cherchant des actes sexuels. Mais, des générations qui se côtoient
- Des jeunes issus d'un milieu populaire, dits de « banlieue », dans les espaces urbains occupés en remplacement de zones festives ; de jeunes « étudiants » précaires et décontractés dans les zones festives au prix abordable ; des classes moyennes et supérieures, élégamment vêtus, dans les zones d'activité commerciale ou traversant à pied ou en vélo ; des employés dans la sécurité et le service urbain issus de classes populaires. Des individus de places socioculturelles différenciées qui se côtoient mais aux interactions marquées par celles-ci
- Des sans-abris présents dans les espaces au profil sociodémographique historiquement populaire et à Pont-Marie.

c. Des amorces de trajectoires festives :

Onze hommes et quatre femmes ont été rencontrés cette nuit-là, la plupart entre minuit et 01h30 (sauf trois vers 04 heures), soit quinze noctambules. Tous avaient **entre 21 et 35 ans**. Sur les dix dont nous connaissons l'origine socioculturelle, cinq sont **étudiants** (dont l'une est issue d'un milieu aisé, elle est en couple), deux effectuent une **profession intellectuelle supérieure** (et l'un pense vivre dans des conditions confortables, il est en couple), deux effectuent une **profession intermédiaire** (et sont issus d'un milieu populaire) et l'un est **artisan** (et pense vivre dans des conditions moyennes, il est en couple avec un enfant).

Quatre noctambules ont **dépensé entre 11 et 20 euros** (les plus jeunes et l'artisan) ; quatre noctambules ont dépensé entre **31 et 50 euros** (ayant entre 21 et 28 ans) ; deux ont dépensé entre **51 et 100 euros** (les plus âgés, 30 et 33 ans) et l'un n'a rien dépensé (seul, 30 ans). Bien qu'il semble y avoir un lien entre l'âge et le prix dépensé dans la soirée, voire avec l'origine socioculturelle, il n'y en a pas avec l'heure et le lieu de rencontre.

Les noctambules rencontrés ont **l'habitude de sortir à proximité** (géographiquement ou par facilité de transports en commun) de leur lieu de résidence : ceux vivant à Barbès depuis un an y sont sortis durant les trois derniers soirs ; ceux étant à Bastille ont l'habitude de sortir à proximité (Bastille, République, Châtelet) du fait des transports en communs ou d'y vivre ; celle étant dans le Marais vit dans le 4^e ; celui rencontré à Strasbourg Saint-Denis vit dans le quartier depuis huit ans et y est sorti les trois derniers soirs ; celui rencontré au canal de l'Ourcq y sort régulièrement. Seuls les deux jeunes rencontrés à République habitent loin de là où ils ont été rencontrés (en l'occurrence, le 95). C'est, d'ailleurs, leur première sortie à Paris. Enfin, les trois individus rencontrés dans le Marais viennent du 19^e et du 15^e, mais, ils étaient au théâtre.

Ils ont **l'habitude de sortir régulièrement** à Paris de nuit : **3 fois par semaine** pour trois individus, **tous les jours** pour quatre individus et plusieurs fois par mois pour un individu. Leurs dernières soirées ont d'ailleurs eu lieu surtout le lundi et ce jeudi (voire mercredi pour quatre individus), **de 19h-20h à 01h-02h (en semaine) ou 04h (le jeudi)**, seuls deux individus commencent à 13h30 et n'ont pas de limite de fin. Deux individus sont ici pour la première fois, jusqu'à 04h30, et un autre individu vient de s'installer à Paris. Ils ont tous l'habitude de sortir **dans des bars et la majorité dans des rues/places**. Cinq vont aussi sur les berges de Seine et du Canal ; cinq ont l'habitude d'aller en restaurant/fast-food ; cinq en lieu privé et cinq en salles de spectacles/cinémas.

Les 15 noctambules rencontrés ont **bu de l'alcool** (entre 2 et 10 verres) : 5 verres pour celui du canal de l'Ourcq, une « cuite » pour ceux de la Place de la République, une dizaine de verres de champagne et Ricard pour celui à Strasbourg Saint-Denis, beaucoup de verres pour ceux à Barbès, deux verres de vin pour deux rencontrés au Marais et

quatre bières pour deux autres noctambules du Marais, deux verres d'alcool pour deux individus rencontrés à Bastille et six bières pour deux autres noctambules de Bastille ; deux verres de vin pour celle rencontrée dans le Marais. Deux de Barbès et deux de Bastille avouent avoir également pris de la drogue et fumé du tabac, quatre du Marais ont aussi fumé du tabac. Huit noctambules ont également **mangé** dans Paris ce soir-là.

Dix noctambules rencontrés sont **sur le point de rentrer chez eux** en faisant la part des possibles : à pied ou en transports en commun. Celui rencontré au Canal de l'Ourcq compte rester là, les deux noctambules de Barbès ne connaissant pas la suite de la soirée, deux noctambules de Bastille cherchent un endroit où danser. Cependant, ils n'ont majoritairement pas fait de rencontres et sont plutôt **sortis en groupe**.

L'ensemble des noctambules ayant répondu **se sentent totalement en sécurité** dans l'endroit où ils se trouvent. Ils perçoivent une **ambiance sonore calme**, voire très calme, et un **éclairage plutôt intense**, sauf à Bastille. L'entretien de la rue semble plutôt bien effectué, sauf à Barbès et à Bastille. Ce sont d'ailleurs les deux endroits où l'ambiance de la rue est considérée comme plutôt désagréable du fait d'un « trop de poubelles » à Barbès et de la saleté à Bastille et de leur éclairage inadapté, alors que les autres espaces (Place de la République, Strasbourg Saint-Denis, Marais) sont considérés comme **plutôt agréables et bien aménagés**.

Les **nuits parisiennes** sont qualifiées par le **côté festif** (six noctambules), un **coût élevé** (cinq noctambules) et une **dimension élitiste** (cinq noctambules). Seuls trois noctambules les trouvent « charmantes » ou « cool ». Ses **atouts** semblent être : la **diversité** de la population présente (cinq noctambules), la **dimension festive** voire électro (trois noctambules) et les dealers (deux noctambules). Cependant, ils notent majoritairement un **manque de dynamisme** nocturne, du fait d'une restriction horaire des bars et des métros, pour un **rapport qualité/prix de l'offre** (en termes de musique, d'alcool et de comportement social) **peu attractif**. Enfin, nous avons pu noter des **formes de discrimination culturelle** envers deux jeunes pour qui personne n'a voulu prêter un téléphone pour appeler un « Heetch ».

Au niveau des **nouvelles mesures/expérimentations**, cinq noctambules connaissent l'ouverture des **équipements sportifs en soirée** (pas assez tardivement), trois connaissent l'**ouverture nocturne des parcs et jardins** (mais pas toute l'année et sans possibilité de consommer de l'alcool), quatre connaissent le **site « Que faire à Paris ? »** (sans y être forcément allé) et deux, le soutien à neuf festivals ou la désignation d'un adjoint référant à la nuit. Deux individus ne connaissent aucune mesure.

Synthèse :

- La rencontre de noctambules en majorité masculins et jeunes (21-35 ans), étudiants et/ou de classe moyenne
- Des dépenses allant entre 11 et 100 euros, en lien sans doute avec l'âge, voire l'origine socioculturelle
- Une habitude de sortie à proximité du lieu de résidence et avec régularité (au moins 3 fois par semaine) ; de 19h-20h à 01h-02h (en semaine) et jusqu'à au moins 04h (le jeudi et week-end)
- Des sorties plutôt dans des bars et rues/places, ainsi que sur les berges de Seine et du Canal, en restaurant/fast-food, chez quelqu'un et en salles de spectacles/cinémas
- Une forte consommation d'alcool (entre 2 et 10 verres par personne) et de tabac. Peu de prise de drogue. Des sorties aussi pour se nourrir
- Des sorties en groupe avec peu de rencontres
- Des noctambules se sentant totalement en sécurité
- Une ambiance sonore calme et un éclairage plutôt intense, dans des rues plutôt agréables et bien aménagées ; sauf à Barbès et Bastille (peu entretenues et éclairage inadapté)
- Des nuits parisiennes qualifiées par leur côté festif, leur coût élevé et dimension élitiste
- Atouts : diversité, dimension festive / Points négatifs : manque de dynamisme, rapport qualité/prix de l'offre peu attractif, formes de discrimination culturelle
- Le site « Que faire à Paris ? », l'ouverture des équipements sportifs en soirée et l'ouverture nocturne des parcs et jardins comme nouvelles mesures/expérimentations plutôt connues.

4. « Les (im-)mobilités » :

- a. L'aménagement et la conception des mobilités urbaines :

Les **équipements en mobilité urbaine** - mis en place par la Ville de Paris - les plus repérés sont des équipements publics : les **Borne Vélib'** et les **stations de métro/RER**. Ils sont présents dans tous les types d'espaces de la Ville, **repérables** par une signalétique et un mobilier commun, visible de loin. Notons que les **stations de bus** viennent ensuite, étant peu visibles de nuit du fait qu'il n'y ait **que les Noctiliens** d'utilisables.

Puis, viennent les éléments relatifs à l'automobile : le **stationnement automobile** et les stations de taxis / **taxis**, ces derniers étant davantage notés au niveau des **plateformes de mobilité** du type gare et des **zones festives et centrales**.

Enfin, sont notés les **stationnements deux-roues**, dans le nord et le centre parisien. Les Autolib' ont été peu notées, bien qu'elles soient repérées de par leur cabine moderne et illuminée, rompant avec le *décorum* parisien.

Les **croisements de boulevards** (métro Belleville), **grands équipements** culturels (La Villette) et de mobilité (Gare du Nord) et **zones festives centrales** (Saint-Michel, Oberkampf, Carreau du Temple) semblent **les plus équipés** pour permettre des mobilités urbaines. Les espaces qui sont **les plus vides** cette nuit-là (Place des Fêtes, Goutte d'Or, Carrousel du Louvre, Invalides) et les **rues festives étroites** (Marais, Bastille) sont ceux qui semblent **le moins équipés** pour permettre des mobilités urbaines. Cependant, de par leur rôle de centralité, ces dernières se trouvent à proximité d'équipements de mobilité.

Les **obstacles à la marche à pied** notés sont : le **pavage** des rues empêchant les roues de rollers ou skateboards (Parc de la Villette) et rendant ardu le passage des valises (Gare du Nord) ; les **croisements avec les automobiles** par des passages piétons nombreux et feux de signalisation (métro Belleville) ; un **meublement urbain** de barrières et potelets trop important (Saint-Michel).

Les **atouts** facilitant la marche à pied sont : un **grand espace piéton** (plateau), vide et sans obstacle ; des **trottoirs larges** du type boulevard (métro Belleville) ; un **éclairage** dessinant des cheminements (Parc de la Villette).

Synthèse :

- Des équipements publics repérables car homogènes et répartis sur tout le territoire : borne Vélib' et stations de métro/RER. Les stations de bus moins visibles car réservées au Noctilien
- Des stationnements automobiles et taxis au niveau des plateformes de mobilité et zones festives centrales. Des stationnements deux-roues moins visibles
- Les zones les plus équipées sont : les croisements de boulevards, les grands équipements et les zones festives centrales
- Les zones les moins équipées sont : les zones « vides », les rues étroites
- Des obstacles à la marche à pied : pavage, croisements avec automobiles et mobilier urbain
- Des atouts pour la marche à pied : plateau piéton sans obstacle, trottoirs larges, éclairage de cheminement.

b. Les dispositifs d'information sur les mobilités urbaines :

De manière globale, il n'y a **pas de dispositifs d'information** sur les possibilités en matière de mobilité urbaine nocturne dans Paris. Ils n'ont pas été repérés par les participants. Seule la Place Saint-Michel semble être un espace bien conçu pour cela, de par la clarté des informations et des cartes affichées, notamment du fait des nombreux

arrêts de bus et de métro. Il s'agit d'une zone centrale, où se croisent de nombreux types de mobilités : marche à pied, métro/RER, ligne de taxis, automobiles, etc.

De même, il semble ne **pas** y avoir de **panneaux/signalisation permettant de s'orienter dans un quartier** spécifique, de savoir que l'on est dans ce quartier et ce qui peut y être notable (hormis du côté des Halles).

Synthèse :

- Un manque de dispositifs d'information sur les mobilités urbaines nocturnes possibles, sauf à Saint-Michel
- Peu de signalisation pour s'orienter dans un quartier et se repérer.

c. Les usages en fonction des dispositifs de mobilité urbaine :

La **circulation** est **globalement**, cette nuit-là dans Paris, **mixte**, c'est-à-dire, mêlant une circulation motorisée et une circulation piétonne/douce. Seuls le Parc de la Villette et la Place des fêtes sont notées suivant une circulation piétonne/douce (ils ne sont pas accessibles aux automobiles).

De même, la **circulation** semble **globalement fluide**, cette nuit-là dans Paris. Seuls la Gare du Nord et Bastille semblent des espaces de conflits du fait d'une saturation ou incohérence : stationnements et circulations multiples s'entrecroisant qui mettent le piéton en péril à la Gare du Nord ; un grand flux automobile dans des rues étroites et très fréquentées à Bastille.

L'**offre de mobilités urbaines et les attentes** ne semblent majoritairement **pas** être en **adéquation** (au métro Belleville, à République, au Carreau du Temple, au Carrousel du Louvre, au Grand Belleville, à Oberkampf, à la Gare du Nord, à Château d'eau, au Marais, à Bastille, aux Invalides). Ceci est dû principalement à une **problématique des deux-roues** : des stationnements inadaptés entraînant un stationnement informel sur les trottoirs des scooters et des stations de Vélib' non utilisables du fait d'un manque de roulement, notamment à proximité des zones festives. Or, le Vélib' est pratique pour se déplacer rapidement où l'on souhaite. L'autre raison, seconde, est un **manque de transports en commun utilisables de nuit** : des métros fermés et des arrêts de bus pour Noctiliens pas toujours adaptés, peu ou pas de transports en commun de longue distance pour toute l'Ile-de-France. Enfin, quelques-uns ont noté une **problématique de l'automobile** : manque de stationnements et, du coup, un flux trop important dans les zones festives telles que Saint-Michel ou Bastille.

Néanmoins, cette **adéquation est réalisée** dans **certains endroits** traversés (au Parc de la Villette, au canal de l'Ourcq, à la Goutte d'Or, à la Place Saint-Michel), surtout grâce au fait de la **cohabitation réussie entre divers types de mobilités** : mobilités douces

(cyclistes et piétons), transports en commun (métros, bus) et automobiles (dont taxis ayant une zone réservée).

Synthèse :

- Une circulation globalement mixte (motorisée et douce), sauf dans les zones piétonnisées
- Une circulation globalement fluide, sauf à gare du Nord et Bastille du fait d'une saturation et d'un aménagement incohérent
- L'offre de mobilités urbaines et les attentes peu en adéquation, du fait de stationnements deux-roues inadaptés, d'un roulement du nombre de Vélib' problématique en zone festive, d'un manque de transports en commun de nuit (métros fermés, bus parfois inadaptés) et d'un manque de stationnements automobiles
- Une adéquation parfois réussie, notamment par la cohabitation entre divers types de mobilités.

d. Les discours portant sur la mobilité urbaine de nuit, sa perception et promotion :

La **marche à pied** est **globalement aisée** dans l'ensemble du territoire parisien, cette nuit-là, malgré les quelques obstacles notés.

Les espaces semblent **majoritairement des zones de circulation** (Goutte d'Or, Grand Belleville, Oberkampf, Marais, Bastille, Invalides, métro Belleville). Cependant, la circulation automobile peut paraître agressive, de par son bruit. Un espace est spécifiquement dédié à la flânerie (Carreau du Temple), voire à la pause, sans doute de par les terrasses. Enfin, quatre espaces sont, à la fois, des zones de pause, flânerie et de circulation, traversant (Parc de la Villette, Place des Fêtes, Place Saint-Michel, Carrousel du Louvre). Les espaces de circulation sont marqués par un **flux** automobile ou piéton important, du fait d'une **conception en entonnoir** ou d'un **aménagement pour les automobilistes**. Les **espaces de flânerie** sont des espaces **faiblement occupés** et ayant une **zone de repos**, du type d'une placette ou d'un parc.

Synthèse :

- Une marche à pied globalement aisée de nuit
- Des espaces majoritairement de circulation, du fait d'un flux notable, d'une conception en entonnoir et/ou d'un aménagement favorisant les automobilistes
- Quelques espaces de flânerie du fait d'une occupation plus faible et d'une zone de repos (placette, parc).

5. « Le (dés-)ordre urbain » :

a. La conception de l'ordre urbain nocturne :

La **densité commerciale** varie en fonction des types d'espaces : elle est **faible** dans les **grands espaces de repos**, parcs et places (Parc de la Villette, Carrousel du Louvre), **moyenne** au niveau de **places urbaines** et polarisantes (Carreau du Temple, Saint-Michel, Place des fêtes, Goutte d'Or) et **moyenne-forte** au niveau de **boulevards** (métro Belleville).

Alors que les **types de commerces** présents semblent plutôt variés à la Goutte d'Or et au Parc de la Villette ; ils sont moyennement variés à la Place des Fêtes et au métro Belleville ; et peu variés au niveau du Carreau du Temple et de la place Saint-Michel. Cependant, cette notion est **difficilement abordable** du fait de **nombre de commerces fermés**.

Les commerces de convivialité et festifs se trouvent plutôt au niveau du Parc de la Villette, de la Place des Fêtes, du métro Belleville, du Carreau du Temple, de la Place Saint-Michel, du Grand Belleville, d'Oberkampf, du Marais et de Bastille, c'est-à-dire, dans les zones festives et à proximité de places et parcs.

Les commerces de proximité se trouvent plutôt au niveau de la Place des Fêtes, du métro Belleville, de la Goutte d'Or, de Saint-Michel.

Les hôtels/pensions n'ont été repérés qu'au niveau du Parc de la Villette, de Carreau du Temple et de Saint-Michel.

Il y a des espaces culturels ou sportifs à proximité du Parc de la Villette, de Carreau du Temple, de Saint-Michel et du Carrousel du Louvre.

Beaucoup d'**espaces** traversés sont concernés par une forme de **végétalisation** : espaces verts, parcs, promenades plantées (Parc de la Villette, Place des Fêtes mais le parc est fermé, métro Belleville, Carreau du Temple, Carrousel du Louvre, Invalides), correspondant à des **places/placettes** et **parcs**, ou à des **boulevards**.

Au niveau des **services publics**, ils semblent **peu visibles** sur le territoire. Des services de garde sont notés au Parc de la Villette, Canal de l'Ourcq, Place des Fêtes, Carreau du Temple, Saint-Michel et Bastille. Mais, les toilettes publiques n'ont été relevées qu'au Parc de la Villette, au métro Belleville et à Saint-Michel. De même, les boîtes aux lettres sont notées au Parc de la Villette, à la Place des Fêtes, à Saint-Michel, au métro Belleville et au Carreau du Temple ; des distributeurs de préservatifs, seulement au métro Belleville.

Synthèse :

- Une densité commerciale faible dans les grands espaces de repos/flânerie, moyenne au niveau de places urbaines polarisantes, moyenne-forte au niveau de boulevards
- Une variété de commerces difficilement accessible du fait de leur fermeture, sauf une partie des commerces de convivialité et festifs et des hôtels/pensions
- Des espaces spécifiques de végétalisation : places/placettes, parcs, boulevards
- Des services publics peu visibles sur le territoire, voire fermés.

b. La gestion de l'ordre urbain :

Tel que nous avons déjà pu le noter, il y a **peu de caméras de vidéosurveillance** qui ont été **repérées** : Carreau du Temple et Place des Fêtes, ce qui ne signifie pas leur absence mais une fonction de **dissuasion non possible**. De même, la **présence de services de sécurité en uniforme est faible**, seulement une voiture passant lentement au Parc de la Villette et quelques gendarmes à Bastille.

Des espaces sont spécifiquement occupés par des **formes de travail illégitimes pour les pouvoirs publics**, voire illégales : de la **prostitution** (métro Belleville : seules, les chinoises se mettent dans les angles des boutiques fermées et entrées d'immeubles, dans la semi-obscurité ; à la Goutte d'Or) ; du **commerce ambulant** (des vendeurs de rose à Saint-Michel, à Bastille et à Oberkampf ; des stands de marché improvisés à la Porte de Pantin) ; de la **vente de drogues non légalisées** (à Saint-Michel, au Marais, à la Porte de Pantin, etc.). On le voit, les zones festives semblent concernées par du commerce ambulant et du deal, alors que les zones éloignées du centre urbain, mais, au nœud de quartiers animés ou flux, et historiquement populaires du point de vue des conditions socioéconomiques sont caractérisées par de la prostitution et du deal.

La **majorité des espaces traversés** ne semblent **pas** marqués par la présence de **services de sécurité**, de formes de **travail illégitimes** ou de formes de **violence**, vandalisme, sauf à Bastille où des tensions sont notées.

Synthèse :

- Une nuit parisienne plutôt pacifiée (sauf à Bastille)
- Des services de sécurité non visibles, peu présents ?
- Du commerce ambulant et du deal dans les zones festives
- De la prostitution et du deal dans les zones au nœud de quartiers animés ou flux, et historiquement « populaires ».

c. Les usages aux limites des régulations sociales :

L'espace n'est **pas ou peu utilisé dans quelques zones** : Place des Fêtes, Grand Belleville, Château d'eau, Gare du Nord, Invalides.

L'espace est utilisé de **manière festive** au Carreau du Temple, Saint-Michel, Oberkampf et Bastille, seulement, ce sont des **zones prévues** à cet effet de par le taux de commerces festifs. Les **seuls usages aux limites des régulations sociales** sont le **fait d'attendre dehors**, sur le trottoir, **pour entrer** dans un bar ou club et de se servir du **trottoir comme terrasse debout**.

L'espace est utilisé de **manière circulatoire** au métro Belleville, à la Goutte d'Or, au Carrousel du Louvre, à Oberkampf, au Marais et à Bastille. Il s'agit principalement du fait de **rentrer au domicile à pied**, voire **d'aller dans un autre type de commerce** de convivialité ou festif.

Seuls le Carreau du Temple et le Parc de la Villette sont utilisés **de manière ludique et relaxante**. On pourra voir des jeunes dans les jeux pour enfants, par exemple, au Parc de la Villette.

Les **usages aux limites des régulations sociales** sont : le **fait de dormir dans la rue** (Place des Fêtes, Pont-Marie, etc.) ; le fait de « squatter », **de s'approprier un espace non prévu pour cela à cette heure-là** (Parc de la Villette, métro Belleville, Saint-Michel) ; **de la musique/danse dans la rue** (Saint-Michel) ; **de la drague** (Carrousel du Louvre).

Synthèse :

- De nombreux espaces peu ou pas utilisés
- Des usages festifs dans des zones prévues à ce effet, avec l'usage du trottoir comme extension du commerce de convivialité ; des espaces urbains appropriés comme zones de convivialité
- Des usages de circulation pour rentrer au domicile ou aller dans un autre commerce
- Des usages ludiques ne correspondant pas forcément à l'âge indiqué
- Des usages aux limites des régulations sociales : dormir dans la rue, musique et danse dans la rue, drague dans les espaces verts, etc.

d. Les discours et perceptions des régulations sociales :

Quelques **espaces** semblent **peu accessibles** au niveau de leurs commerces et services car ils sont tous **fermés** : Place des Fêtes, métro Belleville, Goutte d'Or, Invalides, Parc de la Villette. Alors qu'ils peuvent être animés en journée, ils sont peu utilisés **aux alentours de 02 heures**. D'autres lieux ont très **peu de commerces** ouverts, principalement des **vendeurs de nourriture rapide** (crêpes) au Grand Belleville et à

Oberkampf, pour pouvoir rentrer chez soi **vers 03 heures**, voire quelques **bars de nuit** ou clubs (Oberkampf).

D'autres **espaces** semblent **peu accessibles car réservés à une classe sociale** : bourgeoisie au Carreau du Temple (commerces de convivialité) en soirée.

Quelques **espaces semblent très accessibles** du fait des **nombreux commerces festifset restaurants** ouverts : Marais, Gare du Nord et Bastille ; il est entre 23h et 01h.

L'un des **seuls espaces verts** accessibles est le Parc de la Villette : ouvert toute la nuit, accessible aux handicapés, cohabitation de classes sociales.

Synthèse :

- De nombreux commerces fermés vers 02 heures, donc, des zones inanimées
- Quelques vendeurs de nourriture rapide (pour rentrer au domicile) et bars de nuit vers 03 heures
- Des espaces semblant être « réservés » à une classe sociale élitiste
- De nombreux commerces de convivialité ouverts entre 23h-01h, rendant les zones animées et accessibles
- Un espace vert accessible car ouvert de nuit, accessible aux handicapés et permettant la cohabitation de classes sociales.

e. Des retours de commerçants et travailleurs de nuit :

Onze commerçants/travailleurs de nuit ont été rencontrés cette nuit-là, dont deux femmes et **neuf hommes**. Il y a quatre gérants de bar/club et barmen, deux vendeurs de crêpes, un vendeur de roses, un épicier, un chargé de communication d'un club, un agent de sécurité et un radiologiste.

Les **horaires** de ces travailleurs sont **très variables** et **pas seulement nocturnes** : 14h-02h et 18h-02 pour le gérant d'un **bar** et deux barmen, jusqu'à 05h pour le gérant d'un club. Celui-ci est proche des **vendeurs** de nourriture rapide : 18h30-00h30 pour l'un et jusqu'à 04h pour l'autre. L'**épicier** est plutôt un travailleur **de jour** : de 09h à 00h ; alors que l'**agent de sécurité** et le **vendeur de roses** sont des travailleurs exclusivement **de nuit** : 01h-09h et 01 à 02 heures par nuit.

De même, les **fréquences de travail de nuit sont variables** : quotidiennes pour un gérant de bar (en poste depuis 5 ans) et un barman (en poste depuis 4 ans) ; 5 jours par semaine pour un gérant de club (en poste depuis 20 ans) et l'agent de sécurité (en poste depuis 7 ans) et 2 jours par semaine pour un autre barman (en poste depuis un an et demi). Un vendeur de fast-food travaille 25 heures par semaine et le radiologiste (en poste depuis 4 ans) ne travaille pas toujours de nuit (roulement). Le vendeur de roses travaille depuis 3 ans et l'épicier, depuis 30 ans.

Nous avons donc un **panel de situations très variées**.

Dans l'exercice de leur métier de nuit, quand des **difficultés** sont notées, elles sont principalement centrées sur **la clientèle et les usagers qui sont alcoolisés** (voire drogués), ce qui peut avoir des conséquences sur l'exercice de leur métier : problèmes de sécurité pour le radiologiste et accueil difficile, fermeture des terrasses pour un barman, agressivité à gérer pour un agent de sécurité.

Les **atouts** sont plutôt relatifs au **rythme du travail nocturne et à sa flexibilité**, ainsi que, paradoxalement, la **clientèle sympathique**, donc, les rencontres possibles.

Peu de travailleurs ont évoqué les **évolutions de la réglementation** relatives à leur métier, hormis dans le **monde de la restauration et des bars**. Les règles relatives au « **bruit** » semblent le plus problématique, notamment ses impacts sur les réglementations pour les terrasses, fermetures et distributions d'alcool, interdiction de fumer.

Peu de travailleurs notent **des problèmes avec le voisinage**. Ils **se sont adaptés** : les enceintes du Glazart sont tournées vers la plage, avec un dispositif de multidiffusion et ils ont ouvert une boîte e-mail en cas de plainte ; une gestion du lieu stricte, en accord avec la réglementation ; une antériorité du bar à Bastille ne modifiant pas la perception du lieu pour les voisins ; une présence policière donnant un sentiment de sécurité. En cas de problèmes, la solution extrême a été de racheter l'immeuble pour le gérant du club de Bastille. Cependant, des problématiques peuvent se poser du fait des automobilistes, stationnant avec une musique forte.

La clientèle de ces travailleurs de nuit est variée :

Quand elle est mixte, cela est explicitement indiqué : au Glazart (55% de femmes et 45% d'hommes), dans des bars à Bastille et Saint-Michel et il y a de plus en plus de cas féminins pour le radiologiste. Le Glazart prête attention à la mixité, surtout aux femmes : si un comportement est déplacé auprès d'une femme, l'individu se fait sortir du lieu et les vigiles sont formés pour.

L'âge est assez proche et jeune : 20-30 ans dans un bar du Xe, pour l'épicier et au Glazart, ce qui varie en fonction de la musique (beaucoup de techno-house, hip-hop, laissant place aux jeunes professionnels, donc, un public similaire à la Weather ou à la Concrète) ; 20-40 ans pour les vendeurs de crêpes ; 15-50 ans pour un club à Bastille et un bar à Saint-Michel ; des cas de plus en plus jeunes, mineurs et lycéens pour le radiologiste.

Les milieux sociaux sont variés : plutôt des classes moyennes et « hipsters » au Glazart et au club de Bastille ; des milieux populaires pour les vendeurs de crêpes et pour le radiologiste, ainsi que de toute nationalité ; des étudiants dans le bar du Xe ; des fêtards et professionnels de la nuit à Bastille ; une mixité à Saint-Michel.

Le tourisme est présent dans la clientèle (sauf dans le Xe) : des Anglais et Asiatiques au Glazart (du fait d'un programme mensuel traduit en anglais et de partenariats avec des auberges de jeunesse et le magazine « Time out ») ; de nombreux touristes chez l'épicier ; entre 15 et 30% de touristes pour la clientèle de Bastille et Saint-Michel.

Le Glazart peut accueillir 570 individus dans son club et 1 500 individus sur sa place, soit 80 000 clients pour cette année (et 170 ce soir-là) ; le bar du Xe attire environ 50-100 clients par soir.

L'évolution de la **clientèle** semble liée à une **plus grande mixité** et **agressivité**. Elle se serait **dégradée à Bastille**, devenu un **pôle festif cher** et marqué par des **formes d'agressivité**. Pour le radiologiste, les **comas éthyliques sont quotidiens**, surtout dus aux **stupéfiants** et à la **biture express**. Afin de s'adapter et de prévenir l'alcoolisation massive ou ce type de problématiques, le Glazart propose de la nourriture abordable sur place via un food-truck, arrête de servir de l'alcool 01h30 avant la fermeture, a créé un chill-out et est signataire de « Fêtez Clairs ».

Les **attentes et perspectives** de ces commerçants et travailleurs de nuit sont :

- **Déconstruire la représentation** que le Glazart est **loin** car il n'est pas dans une zone de polarité
- **Améliorer les transports en commun pour travailler**
- **Améliorer la sécurité** à Bastille.

Synthèse :

- Trois quarts de travailleurs rencontrés sont des hommes
- Les situations de travail nocturne (horaires, fréquence, roulements) sont très variées : les travailleurs en bar et vendeurs en fast-food travaillent de l'après-midi jusqu'au cœur de la nuit, les épiciers plutôt de jour et les agents de sécurité et vendeurs de roses plutôt de nuit
- Des difficultés liées à la clientèle alcoolisée et des atouts relatifs au rythme et à la flexibilité du travail nocturne, aux rencontres effectuées
- Des évolutions de la réglementation notables dans le monde de la restauration et des bars, surtout au niveau du « bruit »
- Peu de problèmes avec le voisinage du fait d'une adaptation à la réglementation
- Une clientèle devenant de plus en plus mixte, plutôt jeune (du lycée à 40 ans), aux milieux sociaux variés mais surtout de classe moyenne, entre 15-30% de touristes
- Une clientèle parfois plus agressive, surtout à Bastille (devenu un pôle festif cher et plus violent) et de nombreux comas éthyliques dus à la drogue et l'alcool chez les mineurs
- Des attentes sur la déconcentration des lieux festifs, l'amélioration des transports en commun pour les travailleurs et de la sécurité en zone festive.

6. Carnet d'exploration :

Grille d'observation fixe											
Lieu :		Heure : ___ H ___			Rédacteur de la fiche :						
Ambiance / atmosphère / ressentis	L'éclairage de cet espace...	Me permet de bien me repérer	Me gêne visuellement	Donne un sentiment d'animation	Met en valeur la qualité architecturale						
	L'intensité de l'éclairage est plutôt... (0= inexistant ; 6=très illuminé)		0-1-2-3-4-5-6		Justifiez :						
	Types de sources lumineuses	Enseignes commerciales	Feux de signalisation	Phares de véhicules	Habitations	Eclairage monumental	Autre :				
	L'intensité de l'ambiance sonore est plutôt... (0= inexistant ; 6=très bruyant)		0-1-2-3-4-5-6		Types de sources sonores (naturelles, mécaniques, musicales, etc.):						
	Décrire les odeurs :										
	L'entretien de la rue est plutôt... (0=aucun entretien ; 6=très propre)		0-1-2-3-4-5-6		Justifiez :						
	Il y a des traces de saleté de...	Déchet(s) alimentaire(s)	Encombrants	Tessons de bouteilles	Mégots	Souillure (urine, vomis, etc.)	Préservatifs	Autre :			
	La quantité de dégradations...	Aucune	Un peu	Moyen	Beaucoup	De quels types ? (décrire)					
	Je me sens... (0=très en insécurité ; 6=totalement en sécurité)		0-1-2-3-4-5-6		Justifiez :						
	Notez-vous des signes de conflits d'usages dans l'espace public, des formes de violence ?										
Mobilier urbain	Présence de...	Mobilier de repos (bancs, sièges, etc.)	Barrières, potelets	Jeux pour enfants	Kiosques, colonnes Morris, etc.	Ecrans tactiles, bornes de recharge	Panneaux d'information événementielle	Jardinières, arbres	Fontaines	Statues, monuments	Abris
	Les dispositifs utilisés pour s'asseoir/s'allonger sont... (escaliers, bancs, bordures, fontaines,...) :										
	Le lieu est équipé de manière visible de...	Corbeilles de rue	Bacs à ordures ménagères	La densité de mobilier urbain semble...		Justifiez :					
	L'état du mobilier urbain est plutôt... (0=aucun entretien ; 6=très propre)		0-1-2-3-4-5-6								
	Qualifiez les dispositifs d'information sur les activités nocturnes :										
Très forte		Forte		Moyenne		Faible		Très faible			

	Profil des individus					Plutôt masculin	Plutôt féminin	Mixte	Quelles tranches d'âges semblent présentes ?			
	La densité d'occupation du lieu est...		Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Combien de personnes voyez-vous (environ) ?				
Usagers	Décrivez le type de personnes présentes: (milieu social, vêtement, appartenance culturelle, etc.)											
	Les individus sont plutôt...		En groupe de personnes		Seuls	Les deux	Les usagers semblent utiliser les espaces...		Dans l'obscurité	Dans la semi-obscurité	Eclairés	
Nombre de sans-abris...		Décrivez leur dispositif :										
Notez-vous la présence de...		Borne Vélib	Borne Autolib	Stationnement automobile	Stationnement 2-roues	Station de taxi	Station de bus	Station de métro/RER				
L'offre (stationnement, fréquence, disponibilité) vous semble-t-elle en adéquation avec la demande ?												
Notez-vous d'autres formes de mobilité (roller, skateboard, etc.) : oui, lesquels / non												
Comment s'organisent ces formes de mobilité dans l'espace ? :												
Mobilité / transports, Circulation / stationnement	La circulation est plutôt...		Piétonne/douce	Motorisée	Mixte		Fluide	Moyenne	Saturée			
	C'est une zone de...		Pause	Flânerie	Circulation	Mixte						
	Marcher à pied ici est...		Difficile	Plutôt difficile	Plutôt aisé	Aisé	Pourquoi ? (types d'obstacles) :					
Qualifiez les dispositifs d'information sur les transports en commun (bus, Noctilien, métro, taxi, etc.):												

Commerces / Loisirs / Travail de nuit / Services aux publics	Notez-vous la présence de...		Commerces de convivialité, festifs		Commerces de proximité (boucherie, fleuristes, etc.)		Espaces culturels, sportifs à proximité		Espaces verts, parcs, promenades plantées		Services de garde (police, pompiers, etc.)		Hôtels, pensions		Boîtes aux lettres		Cabines téléphoniques, bornes wifi		Vidéo-surveillance		Distributeurs (préservatifs, etc.)	
	Ce type de services est présent...	La densité commerciale semble...	Poste	Gendarmerie	Secours, pompiers	Mairie	Services de santé, soins	Toilettes publiques	Hôtels, pensions	Boîtes aux lettres	Cabines téléphoniques, bornes wifi	Vidéo-surveillance	Distributeurs (préservatifs, etc.)	Commerces de proximité	Espaces culturels, sportifs	Espaces verts, parcs, promenades plantées	Services de garde	Hôtels, pensions	Boîtes aux lettres	Cabines téléphoniques, bornes wifi	Vidéo-surveillance	Distributeurs (préservatifs, etc.)
			Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Les types de commerces proposés sont plutôt...	Très variés	Plutôt variés	Plutôt non variés	Pas du tout variés										
	Ces lieux semblent accessibles (physiquement, économiquement, socialement)...	Lieux festifs	Lieux de convivialité	Commerces de proximité	Espaces culturels, sportifs	Espaces verts, parcs, promenades plantées	Services de garde	Hôtels, pensions	Boîtes aux lettres	Cabines téléphoniques, bornes wifi	Vidéo-surveillance	Distributeurs (préservatifs, etc.)										
	(1 = pas du tout ; 4 = tout à fait)	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
	En quoi ? (justifiez)																					
	Notez-vous d'autres usages ludiques éphémères (activités culturelles, pique-nique, etc.) ? Oui, lesquels / Non																					
	Comment l'espace est utilisé spontanément (usages non-prévus dans l'aménagement initial) ?																					
	Espace utilisé de manière...	Ludique	Festive	Culturelle	Sportive	Relaxante	De circulation	Autre :														
	Notez-vous la présence de...	Services de garde (policiers, gendarmes, etc.)	Services de la voirie (éboueurs, balayeurs, etc.)	Commerces ambulants (vendeur de roses, de boissons, de cigarettes)	Sportive	Relaxante	Vendeur de stupéfiants / dealers	Prostitution														
	Décrivez leur organisation dans l'espace :																					

Grille d'observation flottante

Lieu : _____ **Heure de début :** __H__ **Heure de fin :** __H__

Thèmes	Points positifs	Points négatifs	Opportunités et limites des usages	
Propreté (assainissement, poubelles, encombrants)				
Sécurité (éclairage public, présence ou non de caméras de vidéosurveillance, agents de sécurité...)				
Aménagement de la voirie (mobilier urbain, bancs, marches etc.)				
Ambiance urbaine (équipement commercial, convivialité, animation des lieux / signes de tension, vandalisme)				
Transports publics (stations Vélib, Autolib, arrêts de bus...)				
Information sur la vie nocturne / signalétique (kiosques, panneaux...)				
Comment vous sentez-vous ?				
Usagers/fréquentation	1. Hommes 2. Femmes 3. Mixte 4. Seuls 5. En groupe de ___ personnes	Tranches d'âges présentes :	Densité d'occupation :	Type de personnes présentes : (milieu social, vêtement, appartenance culturelle, etc.)
Décrivez l'ambiance sonore :				
Décrivez les odeurs :				
<i>Commentaires :</i>				

Interview noctambule

Lieu : _____ **Heure :** ___H___

1/ Trajectoire festive : « Nous allons vous poser des questions sur le déroulement de votre soirée actuelle »

a) *Veillez nous raconter comment a débuté votre soirée :*

Lieu : _____	Heure : ___H___
Avec qui ? : Nombre de personnes : _____	Liens de connaissance : _____
Sexe et âge : _____	
Activités effectuées :	
<input type="checkbox"/> Boire de l'alcool <input type="checkbox"/> Manger <input type="checkbox"/> Fumer du tabac <input type="checkbox"/> Prendre de la drogue <input type="checkbox"/> Écouter de la musique <input type="checkbox"/> Discuter <input type="checkbox"/> Danser/chanter <input type="checkbox"/> Jouer (de société, d'alcool, etc.) <input type="checkbox"/> Pratiquer de l'art <input type="checkbox"/> Pratiquer un sport <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Alcool/drogue consommés : Nombre de verres : _____	
Drogue consommée : _____	
Rencontres effectuées : Nombre de rencontres : _____	
Types de rencontres : _____	

b) *Veillez nous raconter la suite de votre soirée :*

Second lieu : _____	Heure : ___H___
Transport pour s'y rendre :	Activités durant ce trajet :
<input type="checkbox"/> À pied <input type="checkbox"/> En 2-roues <input type="checkbox"/> En bus <input type="checkbox"/> En métro/RER <input type="checkbox"/> En taxi <input type="checkbox"/> En voiture <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Avec qui ? : Nombre de personnes : _____	
Sexe et âge : _____	
Activités effectuées :	
<input type="checkbox"/> Boire de l'alcool <input type="checkbox"/> Manger <input type="checkbox"/> Fumer du tabac <input type="checkbox"/> Prendre de la drogue <input type="checkbox"/> Écouter de la musique <input type="checkbox"/> Discuter <input type="checkbox"/> Danser/chanter <input type="checkbox"/> Jouer (de société, d'alcool, etc.) <input type="checkbox"/> Pratiquer de l'art <input type="checkbox"/> Pratiquer un sport <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Alcool/drogue consommés : Nombre de verres : _____	
Drogue consommée : _____	
Rencontres effectuées : Nombre de rencontres : _____	
Types de rencontres : _____	

Qu'est-ce qui vous a motivé à aller dans ces divers lieux ?

Quel a été le montant de vos dépenses durant cette soirée jusqu'à maintenant ? :

- 0-10 euros
 11-20 euros
 21-30 euros
 31-50 euros
 51-100 euros
 101-500 euros
 Plus de 500 euros

Quels sont vos plans pour continuer la soirée ?

2/ Habitudes de sorties :

Durant les trois dernières soirées, dans quels types de lieux êtes-vous sortis la nuit à Paris au moins une fois ?

Lieux marchands / commerciaux :	Bars	Boîtes de nuit / clubs	Restaurants / brasseries	Fast-food	Salles de spectacle	Cinémas	Sex-clubs/sex-shops
Lieux non-commerciaux :	Squats	Rues, places	Parcs, espaces verts	Berges de Seine, de canal	Soirée en lieu privé		
Événements festifs :	Institutionnels (Nuits Blanches, etc.)		Alternatifs, informels (Friches industrielles, etc.)		Soirées éphémères et payantes		Fêtes municipales, nationales

Durant les trois dernières soirées, dans quels quartiers parisiens êtes-vous sortis la nuit ?

Pour ces trois dernières soirées, quels jours de la semaine êtes-vous sortis ?

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Samedi
 Dimanche

Pour ces trois dernières soirées, quels ont été vos horaires de sortie approximatifs ?

Soirée 1 : ___H___ à ___H___ Soirée 2 : ___H___ à ___H___ Soirée 3 : ___H___ à ___H___

Habituellement, quelle est la fréquence de vos sorties à Paris la nuit ?

- Tous les jours
 4 à 6 fois par semaine
 2 à 4 fois par semaine
 1 fois par semaine
 Plusieurs fois par mois
 1 fois par mois
 Moins souvent

3/ Ambiances de la rue :

L'ambiance de cette rue vous semble... (0 = très désagréable ; 6 = très agréable)	0--1--2--3--4--5--6
L'éclairage de cette rue est... (0 = très sombre ; 6 = très éclairée)	0--1--2--3--4--5--6
L'ambiance sonore de cette rue est... (0 = très calme ; 6 = très bruyante)	0--1--2--3--4--5--6
L'entretien de cette rue est... (0 = aucun entretien ; 6 = très propre)	0--1--2--3--4--5--6
Je me sens... (0 = en totale insécurité ; 6 = totalement en sécurité)	0--1--2--3--4--5--6

Que pensez-vous de la propreté de la rue et de son aménagement par rapport à vos usages nocturnes ?

En quoi vous sentez-vous plus ou moins libres / contraints dans l'espace public à Paris, la nuit ?

4/Perception des nuits parisiennes :

Pour qualifier les nuits parisiennes actuelles, j'utiliserais les trois mots :

1/ _____ 2/ _____ 3/ _____

Quelles sont les pistes d'amélioration que vous proposeriez pour la vie nocturne de Paris ?

Connaissez-vous ces nouvelles mesure/expérimentations mises en place par la Ville pour améliorer la vie nocturne parisienne ? :

Mesures	Oui/Non	Si oui, avis :
Le Site Que faire à Paris – nuitsdeparis.fr		

Ouverture nocturne de centres d'animation (3)		
Ouverture nocturne d'équipements sportifs (17)		
Ouverture nocturne de parcs et jardins (4)		
Désignation d'un adjoint à la nuit		
Soutien à 9 festivals électro (Weather festival...)		

Quels sont les meilleurs atouts de la vie nocturne parisienne ?

5/Informations sociodémographiques :

3/ Perception de la vie nocturne :

Comment a évolué la vie nocturne dans ce quartier ?

L'ambiance globale des nuits parisiennes vous semble... (0 = très désagréable ; 6 = très agréable) ?
0---1---2---3---4---5---6

Pour qualifier les nuits parisiennes actuelles, vous utiliseriez les trois mots :

1/ _____ 2/ _____ 3/ _____

Quels types d'attentes avez-vous par rapport à la vie nocturne de Paris ?

Quels sont les meilleurs atouts de la vie nocturne parisienne ?

Quelles pistes d'amélioration concrètes proposez-vous pour la vie nocturne parisienne (meilleure utilisation du mobilier urbain, autre type d'éclairage urbain, etc.) ?

4/Informations sociodémographiques :

Année de naissance :

Sexe : M F

Lieu de résidence (Ville, arrondissement/quartier) :

Depuis combien de temps ? :

Situation familiale :

Conditions de vie (salaire, être à l'aise financièrement ou non, etc.) :

« Êtes-vous d'accord pour être contacté par la suite dans le cadre de notre étude ? »

Email : _____ Tél : _____

Carte mentale

Nous souhaiterions que vous dessiniez une carte de votre parcours nocturne. Vous devez nous montrer la manière dont vous avez vécu cette expérience. Essayez de dessiner tous les éléments principaux. Nous n'attendons pas un dessin professionnel, simplement de voir ce dont vous vous souvenez. Ce n'est pas important si vous ne vous rappelez pas des noms des lieux. Dessinez ce que vous aimez ou non, un sentiment, un objet, Ce n'est pas un test de mémoire ou de compétence, mais, une autre manière de partager votre expérience vécue de la traversée.

Feuille A4

Commentez votre carte mentale :

